

PAGES

MANQUANTES



LITTÉRAIRE ET MUSICAL

DE

LA MINERVE.

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

RECUEIL DE NOUVELLES, FEUILLETONS, OUVRAGES HISTORIQUES,
LÉGENDES, EPISODES, ANECDOTES, &c. &c.

“La mère en permettra la lecture à sa fille.”

4^{me}. ANNÉE, NOUVELLE SÉRIE—1849.

Montréal:

PUBLIÉ PAR LUDGER DUVERNAY,

BUREAU DE LA MINERVE, No. 15, RUE ST. VINCENT.

1849.

TABLE MÉTHODIQUE

DES

MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.—ANNÉE 1849.

	PAGES.
Histoire populaire, anecdoctique et pittoresque de Napoléon et de la grande armée, par E. MARCO de ST. HILAIRE, pages 1, 33, 61, 69, 121, 149, 181, 213, 245, 273, 305 et 337.	245
Souvenir d'un voyage aux Etats-Unis en 1847, par L. Xavier EYMA.....	21 et 51
Légende ; Maguelonne, par le comte DE MOYNIER....	27
Poésie Canadienne : La jeune mère, par C. LÉVÊSQUE	30
Littérature Canadienne : Une de perdue, deux de trouvées, par G. B. pages, 18, 55, 77, 105, 133, 164, 198, 228, 261, 284, 315.	30
Les Récollets en Canada.....	40
Le petit courrier de Montréal, par FIGARO.....	44
Musique : J'aime le bal, romance.....	46
Le Sire de Hanéau, chronique du dix-septième siècle, par Henri de SAUCLIERES.....	59
La médaille et le revers, par Charles REYBAUD.....	71
Les peintres célèbres : David Teniers et Van Ostade, par Arsène HOUSSAYE.....	72
Musique : Une fille d'Ève, Mélodie.....	75
Les vicissitudes d'un chasseur parisien, BOITARD, 65, 98,	76
Le poisson d'avril, par Charles de SAINTE-MARIE....	86
Le doigt de Dieu, par Bénédicte GALLET.....	94
Notice sur Gaëte, par l'Abbé T.....	97
Caroline Vanloo.....	101
Musique et poésie canadienne : Soupirs d'amour, paroles et musique d'Eugène L'ECUYER, Ecr. N. P.....	128
Une Banqueroute, par Marie AYCARD.....	140
Poésie Canadienne : Refrain de la mésange, par Chs. LÉVÊSQUE.....	146
Le bord d'un abîme, par Adolphe de PUIBUSQUE....	153
La veille de la Saint-Silvestre, par S.....	154
La colonie militaire, par Adolphe de PUIBUSQUE....	170
Musique : Marguerite la fileuse, romance, paroles de E. NEVEU, musique de M. MULLOT.....	170
Le pêcheur de sangsues, histoire bretonne.....	171
Comme on fait les artistes, par Ch. D'ARGÉ.....	173
La peau du lion, par Charles de BERNARD, 155, 184, 217, 250 et 276.	175
Littérature étrangère : The Widow, la veuve, par Mlle. Noémi THÉVENIN.....	176
Le voile, du <i>Journal des Demoiselles</i>	177
Recherches sur l'origine des noms de famille, par Emile de la BÉDOLLIERE.....	177
La jeune Bretonne, 1794, par P. L. JACOB.....	177
Aventure dans une salle d'anatomie.....	177
La musique à Londres.....	177
Le conseiller du peuple, par l'Abbé de Orsini.....	177
Rébus.....	178
Musique : Croyez donc aux romances, chansonnette, paroles et musique d'Alfred St. JULIEN.....	178
José Juan, le pêcheur de perles, scène de la Zone Torride, par BORGHERS.....	194 et 223
Le mariage par testament, par C. de CHATOUVILLE..	207
La mode sous la république.....	208
Rébus.....	209
Musique : Fioretta (petite fleur).....	210
Economie domestique : manière de nettoyer les robes de soie de différentes couleurs.....	240
Manière de rajeunir les vieilles confitures.....	241
Rébus.....	241
Musique : Mon meilleur bonheur.....	242
Une prévention, par Eveline RIBBECOURT.....	256
Missions Catholiques à Java.....	266
Histoire morale des femmes, par M. Ernest LEGOUVÉ.	267
Oui et non.....	268
Un mariage par une annonce.....	269
Rébus.....	269
Musique : Envoyez-moi l'un de vos anges, romance, paroles d'E. BARATEAU, musique de F. MASINI,..	270
Poésie Canadienne : Ode Dithyrambique, dédié à Monseigneur Bourget, évêque de Montréal, LES ABRIS, par Chs. LÉVÊSQUE.....	282
Danse et musique.....	296
Poésie, par M. André VAN HASSELT, poète Belge ..	296
Madame Guizot, par Mme. Pauline ROLAND.....	297
Une confidence de M. de Lamartine, préface des secondes méditations, à M. Dargaud, par LAMARTINE	299
Ascension Aérostatique.....	300
Rébus.....	301
Musique : Nini l'ouvrière, chansonnette, paroles de M. H. GUERIN, musique de M. L. CLAPISSON.....	302
Un mariage d'inclination, par Mme. Edmée de SYVA...	311
Littérature étrangère : l'enfant aveugle, par N. Thévenin	314
Proposition de mariage.....	328
Géographie, mœurs et histoire d'Allemagne, la Hongrie, par H. DAVID.....	329 et 349
Etudes antiques, par C. de CHATOUVILLE.....	331
Médailles Romaines.....	332
Rébus.....	332
Musique : La croix d'or, romance, paroles de M. Gustave LEMOINE, musique de Loisa PUGET.....	333
Changement de scène, nouvelle Américaine, par Arthur FLEURY.....	341
Littérature Canadienne : le premier coup de scalpel	352
La Falaise d'Arcona, par Lord WIGMORE.....	354
Poésie, le poète qui veille au chevet de sa fille,.....	356
Une peinture du treizième siècle.....	356
L'empereur Faustin 1er. (Soulouque).....	357
Les voyageurs célèbres, La Pérouse, par P. LAVERGNE	357
Rébus.....	360
Musique : petite fleur des bois, romance de F. MASINI	361



devant ces obstacles, les chevaux ne ralentissaient pas le galop qu'ils avaient pris depuis leur départ, et chaque fois que l'obstacle devenait plus grand, le cocher les fouettait et ramenait leur ardeur. Était-il gris ? demandez-vous ; non pas ! Avisez-vous donc de crier à un driver américain de prendre garde...

—Prendre garde à quoi ? vous demandera-t-il.

—Mais à mes côtés, s'il vous plaît ! lui répondrez-vous.

—A vos côtés, monsieur ! mais je m'en soucie bien ; je ne sais pas pourquoi je perdrais mon temps à les ménager.

—Mais au moins songez à vos chevaux...

—Mes chevaux ! mais il me semble qu'ils ne se plaignent pas... Voyez, ils sont vigoureux, obéissants, ils ne demandent pas mieux que de galoper, et vous voudriez que je les fisse aller au pas... Ils me le reprocheraient.

—Mais vous allez briser la voiture !...

—La voiture se briser ! oh ! que non ! elle est bien construite, elle est solide, soyez tranquille. Une voiture ! cela est fait pour suivre les chevaux ! Du moment que ceux-ci franchissent le fossé, il faut bien que la voiture y passe ; s'ils s'enfoncent dans la boue jusqu'au poitrail, la voiture peut bien y entrer aussi, elle n'est pas plus délicate qu'eux ! Ils ont leurs jambes pour s'en tirer, elle a ses roues qui l'y aideront.

Et il a raison, le driver ; ses chevaux sont bien aussi américains que lui sous ce rapport ; ils vont toujours, toujours. Fossés, haies, rivières, troncs d'arbres à franchir, à escalader, rien ne les arrête. C'est un nouveau genre de *steeple-chase*. Ne croyez pas, monsieur, que j'exagère le moins du monde ! Le sol sur lequel roule ou plutôt bondit le *stage* est, pour ainsi dire, dans son état primitif, il n'a été ni nivelé, ni battu, ni pavé. Lorsqu'à la suite de grandes pluies il a été trop défoncé et qu'il s'y est formé quelque crevasse réellement dangereuse, alors on jette en travers de la route des arbres rapprochés les uns des autres ; mais, si près qu'on les puisse placer, il existe toujours entre eux une solution de continuité produite par la forme même des troncs, et qui amène une suite de cahots non interrompus ; chaque tour de roue en fait naître trois ou quatre qui se succèdent avec une rapidité effrayante. Cela dure ainsi quelquefois un quart d'heure, une demi-heure. C'est un véritable supplice ! Tout à coup, au moment où l'on s'y attend le moins, on se trouve pris, arrêté, comme emprisonné au milieu d'un bois à travers lequel il faut absolument se frayer un passage. On évolue littéralement autour des arbres dont les branches indiscrettes pénètrent jusqu'au milieu de la voiture, menaçant de vous briser la tête, de vous abîmer le visage, tout au moins de vous endommager un œil ! Et puis ce sont des chocs terribles quand les roues s'engagent entre les racines, à croire que la voiture va sauter en l'air sur un lit de profondeur, au fond desquels roule quelque torrent ; on les passe sur des ponts en bois dont les planches mal jointes, mal assurées, mal clouées, errent, tremblent, s'ébranlent et basculent sous le poids des roues. Il y a dans le danger réel qu'on y court une certaine grandeur qui le fait presque oublier !... Puis, un instant après, on se sent rouler sur la mousse ou sur un lit de feuilles ; plus de cahots, et de secousses, on est molleusement balancé alors, et lorsqu'on traverse quelque belle partie de forêt où il sera de vous faire une promenade sentimentale ! mais hélas ! dans les charmants caprices de la nature qui s'est égarés dans les immenses déserts des trésors de poésie et de beauté, quand un bond qui colle votre front aux parois de la montagne vous avertit qu'il n'y faut plus songer, et vous ramène à la triste réalité ! Évidemment ce n'est pas là ce que nous proposons à l'imitation de la France.

La seule compensation qu'on trouve à ce véritable martyre est le beau spectacle qu'offrent les magnifiques forêts qu'on traverse et qu'on ne quitte pas du moment du départ au moment de l'arrivée. Il en est ainsi dans toute l'Amérique. J'en ai vu tout à l'heure. J'éprouve le besoin de vous en parler d'abord, comment il se fait qu'aux États-Unis on

rencontre des routes pareilles à celles dont je viens d'essayer de vous donner une idée. Ce mal a deux causes. La première vient de ce qu'il y a indécision dans l'esprit du gouvernement de l'Union sur la question de savoir si les grandes routes, même celles que suit la malle, doivent être créées et entretenues par le gouvernement général, ou bien si chaque État doit en avoir la charge isolément. Il en résulte un *statu quo* déplorable, en attendant qu'arrive l'heure de la solution du problème. Il faut dire, en second lieu, que dans la pensée des Américains, il est arrêté en principe que la vapeur appliquée à tous les modes de transport doit seule desservir les voies de communication. Tous les efforts se concentrent donc sur les chemins de fer, et on ne se préoccupe nullement des routes ordinaires, qui ne sont considérées que comme un provisoire, un accident qui, d'un jour à l'autre, doit disparaître. Ceci est tellement vrai que, dès qu'il est possible de rouler dix minutes seulement sur un chemin de fer en course d'exécution, on en profite immédiatement.

Parvenus, après trente heures de souffrances et de fatigues, au terme de mon voyage en *stage*, nous primes le chemin de fer à Griffin. Il était trois heures de l'après-midi ; nous étions en retard d'une grande heure et demie, et nous devions être rendus au plus tard à quatre heures moins un quart à Atlanta, afin d'y rejoindre un convoi de nuit qui devait nous conduire à Augusta. Le train partit, si je puis m'exprimer ainsi, au galop de sa vapeur, et dévora en cinquante-cinq minutes les quarante-cinq milles qui séparent les deux stations ; mais en atteignant cette grande vitesse, nous avions enfreint les lois qui, dans la Georgie, interdisent au rail-road une vitesse de plus de douze lieues par heure ! car, dans chaque État de l'Union, selon la plus ou moins bonne construction des chemins, selon la qualité des machines, des locomotives, etc., les lois dudit État fixent le maximum de vitesse des trains. Ainsi, dans la Georgie, comme je l'ai dit, dans la Caroline du Sud, dans la Virginie, dans les États du Nord où les chemins sont parfaitement établis, on voyage avec une rapidité qu'on peut estimer varier en moyenne de huit à quinze lieues, tandis que dans la Caroline du Nord, dans la Louisiane, etc., cette moyenne ne dépasse pas quatre à cinq lieues !

À peine sortis de Griffin, nous entrâmes de nouveau en pleine forêt ; et c'est le moment d'expliquer, comme j'avais annoncé vouloir le faire, comment et pourquoi, en Amérique, toutes les routes possibles sont tracées au milieu des forêts. D'abord, aux États-Unis les trois quarts du sol sont à défricher, et cette partie encore inculte est presque tout entière en bois ; on se garde donc de toucher aux terres déjà en culture, car ce serait porter stupidement le trouble au sein des richesses du pays. Secondement, ouvrir des voies de communication au milieu de déserts, c'est y appeler des populations nouvelles, c'est y créer des villes et des villages, c'est y faire naître l'agriculture et l'industrie, c'est y semer la fortune, c'est y répandre la civilisation. Aussi, chaque tronçon de chemin de fer, à mesure qu'il s'avance dans le pays, semble apporter tout cela avec lui. À chaque pas que l'on fait dans chacune de ces immenses forêts, selon la disposition des terrains, selon les chances d'avenir que présentent les localités, on aperçoit s'élever au milieu des arbres, ici une cabane isolée, plus loin deux ou trois maisons, enfin des villages entiers.

En deça, au delà, à droite, à gauche, s'élève toujours la forêt ; le calme, la solitude de la nature à deux pas de ces premiers murmures de la civilisation naissante. Troisième ment, aux États-Unis tout doit se faire promptement ; c'est un des caractères de l'Américain, c'est une condition à ses entreprises, c'est aussi un besoin ; tout doit se faire aussi avec les moindres frais possibles, c'est un moyen de faire beaucoup. Or, pour construire des chemins de fer, le bois est nécessaire autant que le fer. Afin donc d'en obtenir vite, à bon marché, rien de plus naturel que d'ouvrir les voies à travers les forêts. On abat, dans la direction que doit suivre le tracé, tous les arbres qui se trouvent sur le passage ; on les taille carrement, en formant

poutres, et on les couche sur le sol, parallèlement et dans leur longueur, le plus souvent sans autres travaux préparatoires. Si le terrain n'est pas uniformément nivelé, on soulève les pièces et on rectifie les inégalités au moyen de coussins en bois ou de cales; cette première opération faite, on pose de l'une à l'autre des pièces parallèles, de trois pieds en trois pieds, d'autres pièces transversales destinées à les assujettir et à les unir entre elles; en sorte que la base de tout chemin est un caillebotis à larges carrés égaux. Puis on place les rails. A mesure qu'un, deux ou trois milles sont terminés, on les livre à la circulation; ce n'est que peu à peu que l'on comble le vide qui existe entre le sol et le niveau des rails. Pour jeter donc les premières fondations de ces voies si rapides, on se sert des richesses dont Dieu a gratifié ces immenses contrées; le bois ne coûte rien, on puise à même le trésor, et il ne reste plus que la main-d'œuvre, le travail, le transport et la pose du fer à acquitter. La moitié de l'œuvre s'accomplit pour ainsi dire d'elle-même; on comprend alors que la rapidité de l'exécution, qu'on recherche tant, s'obtienne comme par enchantement. C'est de cette façon que l'Amérique a pu, en si peu d'années, se couvrir de voies de fer, dont le nombre s'élève aujourd'hui à plus de 130 lignes distinctes, desservant des points directs, ou se reliant les unes aux autres en vertu de traités particuliers ou de conventions d'Etats. Ces 130 lignes couvrent une surface de près de cinq mille cinq cents milles.

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'indiquer, en passant, le prix de revient de quelques-uns de ces chemins, la moyenne de leurs recettes, de leurs dépenses annuelles et de leurs rapports. Un simple échantillon. Le *Western rail-road* (ligne de l'Ouest) dans l'Etat de New-York, et dont le parcours est de 156 milles, a coûté à établir 41,805,477 fr.

Ses dépenses en 1845 se sont élevées à..... 2,001,353 fr.
Ses recettes à..... 4,392,792

Bénéfices 2,391,439 fr.

Ligne de Nashua et Lowell.

Parcours : cinq lieues.

Prix d'établissement.. 2,700,000 fr.
Recettes en 1845..... 608,477 fr.
Dépenses..... 259,254

Bénéfices..... 349,223 fr.

Ligne d'Utica et Shenectady.

Parcours : trente lieues.

Prix d'établissement.. 11,823,327 fr.
Recettes en 1845 2,387,496 fr.
Dépenses..... 796,813

Bénéfices..... 1,590,683 fr.

Ligne de Baltimore et de l'Ohio.

Parcours : soixante-dix lieues.

Prix d'établissement.. 4,116,744 fr.
Recettes..... 3,988,456 fr.
Dépenses..... 1,964,741

Bénéfices 2,023,715 fr.

Une autre cause à signaler, comme facilitant le rapide développement des voies de communication par les chemins de fer, est celle-ci : les Américains, quand ils ouvrent un de ces chemins, ne se préoccupent que d'une chose : de la pensée d'arriver au plus vite au point qu'ils veulent atteindre. Aussi ne s'attachent-ils qu'à poser une première voie de rails, afin d'arriver d'abord; cela fait, s'il reste des capitaux, s'ils ont du temps à perdre, ils songeront aux moyens d'en établir une seconde, pour le croisement des trains d'aller et de retour. Il est rare qu'ils s'inquiètent de cette seconde partie du chemin; presque toutes les routes n'ont donc qu'une voie, sinon dans toute la longueur de leur parcours, au moins dans une grande

partie; leurs trains partent à des heures fixes et déterminées, pour l'aller ou le retour, ils ne redoutent pas les rencontres. Ils calculent avec raison que, s'ils s'avisent d'établir simultanément les deux voies à la fois, ils mettraient le double de temps, et consacraient, sans compensation, le double de capitaux à arriver d'un point à un autre. Ils économisent en outre, de cette façon, un matériel roulant considérable. Il arrive souvent que la même locomotive, les mêmes chars, après avoir déposé les voyageurs en un endroit, retournent immédiatement à leur première destination; et la locomotive attelée en avant, et dirigeant le convoi à l'arrivée, se trouve, au retour, placée à l'arrière et chassant devant elle les chars. Ceci se rencontre surtout sur les lignes d'un parcours restreint et où ce n'est que, grâce à ces économies multipliées, qu'on parvient à s'assurer des bénéfices.

Enfin, et pour dernière raison, les chemins de fer ont avantage à passer à travers les forêts, en ce qu'ils se trouvent à même ainsi de s'approvisionner de combustibles à très-bon compte. Aussi ne consume-t-on point de charbon aux Etats-Unis, ni pour les rail-roads, ni pour les bateaux à vapeur. Le long de la route, de distance en distance, les trains font halte, soit pour s'approvisionner d'eau, soit pour se charger de bois.

J'ai dit plus haut que, dans l'établissement des chemins de fer, on s'occupait fort peu de la nature du sol, qu'on ne se donnait même pas la peine de travailler ou de niveler. Je vais vous citer à cet égard un fait curieux et qui vous donnera en même temps une nouvelle idée de cette audacieuse témérité des Américains, dont je vous ai souvent parlé. On avait conçu aux Etats-Unis le gigantesque projet de faire aboutir à un centre commun toutes les grandes lignes de chemins de fer, et on avait choisi, dans ce but, la cité de Nashville, dans le Tennessee. Pour se rendre de la Nouvelle-Orléans à Nashville, il n'y avait qu'un tracé possible; à travers une série de ces fameuses prairies tremblantes si célèbres en Amérique, abîmes étranges dont la profondeur est un mystère, dont les entrailles sont cachées à l'œil et à la pensée par une masse de boue et de terre liquide, dans lesquelles un homme enfonçait insensiblement s'il restait quelques instants debout, immobile, laissant porter tout le poids de son corps sur le point où il se trouve. C'était donc sur un pareil sol (si sol il y a) qu'on construisit le chemin de la Nouvelle-Orléans à Nashville. La rapidité de la course pouvait seule préserver d'une catastrophe; un point d'arrêt, une immobilité d'un seul instant, et voitures et voyageurs, tout disparaissait dans le gouffre. On fut obligé d'y renoncer cependant après deux ans d'existence, parce que le projet primitif de concentration des lignes à Nashville fut abandonné. Rien n'était plus émotionnant et plus curieux en même temps qu'un voyage sur une telle route, m'ont dit les personnes qui l'ont parcourue. Il semblait qu'on voyageait sur mer, et l'on se sentait comme bercé par des vagues, qui simulaient parfaitement l'élasticité du terrain. En regardant courir le train, on le voyait onduler comme un navire qui s'enfonce dans les flots, puis se relève sur leur crête. L'audace des Américains pouvait seule concevoir et exécuter un tel projet.

Les travaux d'art proprement dits sont rares sur les chemins de fer; on évite, autant que possible, de se mettre à ces dispendieuses obligations. On rencontre donc, à quelques ponts plus ou moins bien construits, selon la saison, sur des rivières de peu d'importance, ou destinés à relever de quelque ravine. Les travaux les plus remarquables sont les voies suspendues. Je m'explique. Quand on a à franchir, par exemple, quelque montagne ou monticule qui paraîtrait tailler, creuser, ce qui nécessiterait de longues et coûteuses opérations, on tourne la difficulté de la manière que voici : du fond de la vallée, et quelquefois du précipice qui s'ouvre aux pieds de la montagne, on élève un échafaudage de poutres, de cent pieds de hauteur souvent, et sur lequel on établit les pièces de bois qui servent de base aux rails. Ces poutres sont sées et disposées en une multitude de points de point d'appui solide. Le bruit des voitures et

proluit dans ce gouffre béant un écho formidable. Ces sortes de chemins aériens sont très-nombreux et quelquefois très-longes; dans la Caroline du Sud, on en traverse un, entre autres, qui a plus de deux lieues d'étendue. Au surplus, là, pas plus qu'ailleurs, aucun garde-fou, aucune barrière latérale, aucun surveillant. Un train de chemin de fer est dans ce pays-là considéré comme une voiture ordinaire. On est habitué à s'en garder comme nous nous gardons d'un cabriolet qui passe dans la rue. Il y a des villes aux Etats-Unis, comme la Nouvelle-Orléans par exemple, où les trains passent au beau milieu de la ville, et se dirigent à travers certaines rues exactement comme le ferait la plus innocente calèche. Les enfants se rangent tranquillement, les passants attendent, les autres voitures stationnent; seulement, le mécanicien lâche un petit robinet de vapeur disposé en manière de sifflet, et dont le cri strident et prolongé se fait entendre au loin et annonce l'approche du train. Dans la campagne, ce signal est nécessaire pour avertir les animaux qui se promènent paisiblement sur les rails ou s'y couchent en travers. Ils ont une peur terrible de ce sifflement, et, dès qu'ils l'entendent, ils prennent la fuite de tous côtés en poussant des hurlements.

Dans certaines villes où les gares sont placées au centre des populations, comme à Baltimore, les trains n'y entrent pas avec la vapeur; à quelque distance de la ville, ils s'arrêtent, on abandonne la locomotive, et on attelle aux chars sept ou huit vigoureux chevaux d'une espèce toute particulière et qui les font rouler jusqu'à la gare. Ces chevaux toujours lancés à galop impriment au convoi une vitesse extraordinaire que facilitent les rails.

Si je me le rappelle bien, monsieur, nous étions arrivés à Atlanta pour y prendre un train de nuit qui devait nous conduire à Augusta. Ici j'ai une particularité toute spéciale à vous signaler, je veux parler de la disposition intérieure des chars destinés à recevoir les voyageurs pendant la nuit. Ces voitures sont de véritables maisons où rien, absolument rien, ne manque pour tous les besoins de la vie. Elles sont divisées en plusieurs compartiments ou chambres à coucher: les unes destinées aux dames seules, les autres aux hommes. Chacune de ces chambres comporte six lits ou plutôt six couchettes placées latéralement sur trois étages. Avant que la nuit soit venue, les deux couchettes inférieures forment un excellent canapé; quand l'heure du sommeil arrive, on prend la peine de soulever le dossier du canapé; quand il est parvenu à la position horizontale qui convient à son nouvel usage, de forts crampons en fer mis en mouvement par un mécanisme intérieur le saisissent et le maintiennent; trois sangles ou courroies perpendiculaires garantissent le dormeur de toute chute. Vous pouvez dire, monsieur, que ces lits soient parfaitement bons, ce serait mentir; mais on est encore très-aise de les trouver tels qu'ils sont, et de pouvoir, grâce à cette précaution, passer une nuit assez tolérable. Chacune de ces chambres à six lits communique l'une dans l'autre, en sorte que l'on peut se promener au besoin d'un bout à l'autre du char. Des lanternes suspendues à la voûte éclairent cet intérieur, ce qui ne laisse pas d'être un spectacle pittoresque et nouveau.

Les chars de jour, s'ils ne sont pas aussi riches, aussi mollement arrangés que les nôtres, offrent, en compensation certains avantages qui sont bien à envier quand on a une longue route à parcourir. Ces voitures ont la même construction à peu près que les wagons de seconde classe de nos chemins de fer; la toiture en est beaucoup plus élevée cependant, et a environ sept pieds de hauteur. Chaque char contient, sur les grandes lignes, de quarante-huit à soixante-douze personnes. Dans le milieu du char règne une allée assez large qui le coupe en deux parties; à droite et à gauche sont disposées des stalles en deux parties; à droite et à gauche sont disposées des stalles exactement semblables aux stalles de nos théâtres, avec un dossier un peu plus élevé. Ces stalles sont rangées par trois de front sur chaque côté, et chaque rang jouit du bénéfice d'une croisée. Aucune porte latérale; on entre et on sort par les deux extrémités de la voiture. Devant chacune de ces por-

tes règne une sorte de petit balcon circulaire avec balustrade en fer, et qui sert comme de pont pour passer de plein-pied d'un char à l'autre. De cette façon on peut se promener d'un bout à l'autre du convoi. Il n'y a de distinction entre les places que celles-ci: Les femmes jouissent du privilège d'un char spécial où ne sont admis, comme sur les bateaux à vapeur, que leurs chevaliers servants; les gens de couleur ont également un char spécial: quand aux esclaves (dans les Etats à esclaves), on les relègue avec les bagages, dans une sorte de magasin placé sur l'avant et qui sert en même temps de salle à fumer. Tout ce qui a la peau blanche, ou, pour mieux s'exprimer selon la loi américaine, tout ce qui est citoyen américain, a des droits égaux aux mêmes places, le prix en est le même pour tous. Dans le char des femmes se trouve un petit salon, mystérieux arcane, qui renferme des toilettes complètes et tous les objets dont la coquetterie féminine sent le besoin, même en voyage. Ce petit salon est parfaitement arrangé et décoré. Pendant l'hiver, on place dans les chars un poêle; vous voyez, monsieur, que rien n'y manque. Le dossier des sièges est disposé sur des ressorts à bascules, de façon à ce que chaque rang de voyageurs se tourne le dos ou se regarde selon la volonté de chacun.

Aux Etats-Unis on ne paye pas sa place avant de monter dans un convoi, ou du moins il en est ainsi pour ceux qui prennent le train en route, car, aux Etats-Unis, on fait signe et on arrête un convoi de chemin de fer en pleine voie, comme nous arrêtons un omnibus sur le boulevard. Seulement, de demi-heure en demi-heure, le chef du train fait sa tournée, nuit et jour, dans tous les chars en criant:

— *Your tickets, if you please, gentlemen!* (Vos billets, s'il vous plaît, messieurs.)

Celui qui ne peut produire son billet paye le prix de sa place, et, en échange de son argent, on lui remet une carte. Afin de prévenir cette exhibition continuelle de billets pour la nuit de réveiller les dormeurs, les Américains ont adopté l'usage de planter le *ticket* entre le chapeau et le ruban qui l'entoure, de manière à le mettre bien en évidence. Il n'y a pas d'exemple que jamais personne ait songé à profiter du sommeil d'un voyageur pour lui dérober ce billet. En France, il faudrait se bien garder d'une telle confiance. Mais en Amérique, on y vole un peu, comme partout, mais on y vole surtout pour jouer sa liberté sur un coup pareil, il aime mieux la réserver pour quelque grande opération plus lucrative. J'ai vu, pendant un voyage, sur un bateau à vapeur de Philadelphie à New-York, trois voyageurs dépouillés, en moins d'une demi-heure, de leurs montres et de leurs bourses. Mais c'était alors une bonne capture à faire.

Il faut reconnaître, monsieur, que, nonobstant de grands avantages qui leur sont particuliers, les chemins de fer en Amérique ne sont comparables ni à ceux de la France ni à ceux de l'Angleterre pour l'élégance, pour la régularité des constructions. Tous même ne sont pas également bien établis, également solides, à l'exception de ceux des Etats de l'Est et du Nord, qui ne laissent rien à désirer sous aucun rapport. Je vous l'ai dit, le but en Amérique, en construisant un chemin de fer, est de créer le plus promptement des communications entre deux points. On ne s'attache qu'à cela; le reste n'est que secondaire; les questions de solidité même, sur quelques lignes, ne préoccupent que fort peu. Dans certains Etats, comme dans la Caroline du Nord, par exemple, les voies de fer sont, on peut le dire, déplorables, et les travaux ont été exécutés avec une négligence qu'aucun prétexte, qu'aucune raison ne doit excuser. Quoi qu'il en soit, monsieur, quand on a traversé d'un bout à l'autre les Etats-Unis à l'aide des chemins de fer, on reste frappé de la grandeur des entreprises de cette nation!

L. XAVIER EYMA.

L É G E N D E.

M A G U E L O N N E.



yeux du peuple, se réunissent dans le ciel.

Une poésie mystérieuse et tendre se rattache à ces noms de Pierre et Maguelonne, quand on songe que le père, la nuit en levant les yeux, les prononce tout bas avec une sorte de respect, et qu'alors la pensée naïve de ce père se porte sur ces deux êtres si loin de nous à travers les siècles, et dont les amours trouvent encore un écho dans le cœur du pauvre qui les redit en souriant.

Or, c'était, dit la chronique, longtemps après que la foi de Notre-Seigneur J.-C. eut pénétré dans les Gaules, que régnait en Provence l'illustre comte Jean de Cerise, lequel avait épousé la fille du noble Alvaro d'Alhefa.

De leur hymen était né Pierre, qui, élevé comme l'étaient tous les fils de preux dans ces temps de glorieuse mémoire, devint fameux par son adresse dans les armes. Le comte et la comtesse n'ayant d'autre plaisir qu'en leur fils, contens de le voir si vaillant et si sage, donnèrent un tournoi où de nombreux chevaliers de tout pays firent grandes prouesses ; mais pas un ne put vaincre Pierre, qui remporta le prix des joutes.

Comme il revenait couvert de lauriers, un chevalier s'approcha de lui, et, après l'avoir longuement complimenté sur sa vaillance, il lui dit :

— Un aussi noble chevalier que vous l'êtes, seigneur Pierre, devrait avoir à sa ceinture longue écharpe de soie brodée au chiffre de gracieuse dame, et sur sa rondache devise mêlée d'un peu d'amour. Jeune homme, plus tard comprendrez qu'il est sur terre un sentiment inséparable de la gloire. L'amour se peut passer de gloire ; la gloire oncques ne pourra se passer d'amour. Besoin lui est d'être soutenue par quelque chose de

plus pur que l'ambition, ce désir éternel de hauts faits et de dangers. Si l'on est vainqueur, on est doublement heureux, car faire hommage de son triomphe à une femme aimée, que de joie cela donne au cœur, et combien plus fièrement se balance le panache du casque et résonne l'armure du chevalier ! Vous qui êtes si bien fait de corps aurez bientôt trouvé noble et gentille dame dont la pensée réponde à votre pensée. Quittez la cour de vos parens et allez errer par le monde. Croyez-moi, bientôt y aurez acquis amour et renommée.

II.

Pierre, avec son âme ardente et avide de gloire, se laissa facilement persuader.

Le matin, quelques chevaliers avaient loué la grâce et la beauté de Maguelonne, fille du roi de Naples.

Ils la citaient comme une espèce de prodige ; mais, tout occupé des tournois qui allaient s'ouvrir, le fils de Jean de Cerise avait à peine entendu ce qu'ils disaient.

Le soir on parla de Maguelonne avec ni plus ni moins d'admiration ; mais le cœur de Pierre était préparé à s'embraser à une étincelle d'amour ; et quand les preux se furent retirés, et qu'il ne resta plus dans la grande salle du manoir que Jean de Cerise et sa noble épouse, Pierre fléchit le genou et les pria instamment de lui permettre d'aller par le monde défendre l'opprimé contre l'oppresseur.

Ce fut après bien des paroles de tendresse, bien des larmes de regret, que le comte et la comtesse accordèrent à leur cher fils ce qu'il demandait.

Jean de Cerise, en permettant à Pierre d'aller voyager, lui parla comme alors les pères parlaient à leurs enfans, quand ils ne devaient plus veiller sur leur vie.

— Prenez bien garde, dit-il, de rien faire de contraire à la noblesse et aux lois de la chevalerie. Aimez Dieu et l'honneur !

Ainsi, l'honneur, cette autre religion de nos bons aïeux, était le premier mot, avec celui de Dieu, qu'on apprenait à l'enfant au berceau, et le dernier que prononçait le père en quittant le fils, fût-ce pour longtemps, fût-ce pour toujours.

III.

La ville de Naples n'était pas ce qu'elle est devenue ; mais alors comme aujourd'hui, le ciel y était le plus pur et le plus beau du monde, et les étoiles se réfléchissaient avec autant d'amour dans les eaux du golfe, et les parfums de la mer se mêlaient avec autant de volupté aux parfums des oranges et des fleurs.

Comme aujourd'hui, on pouvait rêver à la vue de la grotte d'Esculape et du tombeau de Virgile. Les champs de Lavinie étaient remplis de ces mêmes ruines qui nous font souvenir et pleurer. — Les ménestrels, comme aujourd'hui nos poë-

tes, s'inspiraient du mugissement des mers et du silence des tombeaux ; et si, parfois, gravissant le Vésuve et se retournant vers les fots que Scipion contempla si souvent, ils découvraient au loin Portici, Caprée, Ischia, le Pausilippe, l'endroit où Pline perdit la vie en regardant de trop près le cratère du volcan, puis les côtes ravissantes du golfe de Naples alors ils pensaient de bien grandes choses et ressentaient beaucoup d'amour.

IV.

Or, plus d'un page, plus d'un chevalier rêveur avait exhalé ses soupirs dans l'air embaumé où montait, avec les plaintes amoureuses, le doux nom de Maguelonne.

V.

Maguelonne, fille de Naples où florissait la chevalerie au moyen-âge, tandis que la plus grande partie de l'Italie, déchirée par les factions, nageait dans le sang que versaient de larges poignards au cri de la LIBERTÉ ! Ce qui trompa tant de fois les peuples !

Maguelonne, belle créature de dix-huit ans, aux longs cheveux soyeux et noirs comme sa prunelle, ayant au fond du cœur autant de foi que d'amour, et ne rêvant encore aux passions de la terre qu'à travers un vague souvenir des joies du ciel !

Le soir, lorsqu'elle allait seule errer autour du temple de Neptune et parmi les vieux tombeaux écroulés ; que, tout entière dominée par de grands souvenirs, elle se laissait aller à la mélancolie qu'inspire le passé, on l'eût prise pour la déesse de la pure et sublime liberté antique pleurant sur les ruines du Bas Empire et sur les cendres de ses héros ; et lorsqu'elle rentrait triste, pensive, méditant sur les impressions qu'avait éprouvées son âme, et qu'elle tombait au pied de la croix solitaire, on eût dit Madelaine avant ses fautes, priant Dieu de lui aider à conserver sa robe d'innocence. Mais, simple et timide comme les filles d'alors, les émotions douces faisaient bientôt place aux élans trop élevés de son cœur ; elle redevenait la gentille damoiselle du balcon gothique au bas duquel chevaliers et pages venaient chanter, en soupirant et à demi-voix, refrains joyeux et lois d'amour.

VI.

Il advint qu'un jour, sous ce balcon, retentirent les sons du hautbois et du cor. Mains chevaliers en brillans équipages chevauchaient fièrement au milieu des guirlandes de fleurs et des enseignes déployées. Casques, hoquetons, lances et rondaches reflétaient bellement les rayons du soleil, et pour ouïr la lice, on n'attendait plus que le signal du roi de Naples, à côté duquel resplendissait d'or et de pierreries la belle et douce Maguelonne.

Enfin les trompettes sonnèrent, et messire Henry de Camprana, pour lequel se donnaient les joutes, entra dans la lice et se mesura avec un chevalier.

Henry, dit la chronique, le frappa si violemment qu'il le renversa sur les hanches de son destrier et rompit sa lance. Mais celle du chevalier tomba entre les jambes du cheval de messire Henry et le fit abattre. Ce que voyant, les amis du chevalier crièrent victoire et dirent que messire de Camprana était tombé de bonne joutie chose qui le courrouça tellement qu'il ne voulut plus jouter.

Un héraut vint de par le roi publier que s'il y avait un autre chevalier qui voulût faire fait d'armes pour l'amour des dames, il s'avancât.

Lors, à l'autre bout de l'arène, parut un chevalier couvert de la plus riche armure qu'on pût voir. — Un long panache blanc embrageait son casque, dont la visière était baissée. Un superbe destrier bondissait sous lui et agitait bruyamment de superbes harnais tout couverts de pierreries et de clés d'or.

Il se présenta donc devant celui qui se disait vainqueur du sire de Camprana, le salua courtoisement de sa lance étincelante, alla prendre du champ, puis, s'élançant sur lui, le frappa si vigoureusement qu'il renversa, dit-on, le chevalier et le cheval.

Le roi, étonné d'un si terrible coup, assura que ce chevalier était de grande prouesse, et lui fit demander son nom. Mais le preux, raffermissant encore sur son visage la visière de son casque, répondit qu'il avait fait vœu de le taire, et qu'il n'était qu'un pauvre chevalier de France courant le monde pour voir les belles dames et acquérir de la gloire. Puis, rassemblant son fougueux destrier, et lui donnant de l'éperon, il franchit d'un bond la barrière et disparut.

Plus d'une fois, avant et après le combat, le glorieux chevalier des Clés avait tourné les yeux vers le balcon de Maguelonne.

— Qu'elle est belle ! s'était-il dit ; qu'elle est belle ? disait-il encore en revenant au galop à la place des Princes, où l'attendait son page pour le désarmer.

Maguelonne, de son côté, n'avait cessé d'avoir les yeux fixés sur le chevalier des Clés.

— Qu'il est courtois et noble ! s'était-elle dit ; qu'il doit être beau de visage ! murmura-t-elle en rentrant dans son oratoire, où l'attendait sa nourrice pour la parer de nouveaux habits.

VII.

Pendant un mois entier, à la sollicitation de Maguelonne qui s'était prise d'un grand amour pour les prouesses du mystérieux chevalier des Clés, le roi donna ces joutes, et le vainqueur fut toujours ce pauvre preux de France dont la modestie ne diminuait pas, et qui n'avait, à son dire, que le but innocent de voir de belles dames et d'acquérir de la renommée.

Ce qui advint de là nous prouve que, quels que soient les temps, les cœurs de femme sont les mêmes ; ce qui les étonnes les intrigue ; ce qui les intrigue, en général, leur plaît ; et du plaisir à l'amour il n'y a qu'un pas.

Or, le noble chevalier, le héros des tournois avait d'abord étonné Maguelonne ; maintenant il l'intriguait jour et nuit. — Elle cherchait à deviner pourquoi ce preux si vaillant et si avenant de manières cachait ainsi son nom, et, pourquoi il avait fait vœu de le taire, et, lorsqu'elle était importunée par ces pensées confuses qui la ramenaient toujours au même point, elle secouait sa belle tête avec humeur, et levant ses grands yeux, elle parcourait l'horizon et transportait son âme sur la crête des Camaldules ou sur le sommet du Vésuve.

VIII.

Un beau jour, Maguelonne en entrant dans la salle des festins où l'attendaient son père et plusieurs nobles chevaliers, aperçut un preux qu'entouraient tous les autres ; car le roi, ayant appris que le chevalier des Clés joignait la piété à la vaillance, avait dit à ses gens :

— Ce chevalier doit être de grande lignée ; je l'inviterai à dîner, faites votre possible pour savoir à qui il appartient.

Or, le chevalier, le vainqueur de tournois, n'avait eu garde de refuser l'invitation du roi de Naples, parce qu'il n'avait pas encore bien vu la belle Maguelonne à son plaisir.

Après dîner, on fit plusieurs ébâtemens dans la salle et la reine donna à Maguelonne la liberté d'aller s'occuper avec les chevaliers.

Aujourd'hui les mères sont plus prudentes ; réussissent-elles mieux que les mères d'autrefois à éloigner les dangers de l'amour ?— Hélas ! on ne peut comprimer ni le cœur ni la pensée ; quand l'un a palpité, que l'autre a pris son vol, il faut que la destinée s'accomplisse !

Ainsi Maguelonne, libre de parler à son aise au beau chevalier des Clés, éprouva, en mêlant ses regards aux siens, une émotion inconnue qui la rendit joyeuse d'abord, triste ensuite.

Le chevalier ne s'y méprit pas, et, après avoir pris congé du roi, de la reine et des chevaliers, il s'approcha de la belle Maguelonne et lui demanda humblement la permission de porter ses couleurs, ce qui lui fut aussitôt accordé.

IX.

Un soir, sous l'arceau le plus sombre d'une chapelle dédiée à la Vierge, une femme voilée vint s'agenouiller auprès d'un chevalier pieusement absorbé dans une prière qui devait être bien fervente, car, à la pâle lueur de la lampe sainte, on pouvait voir couler des larmes de ses yeux ; la femme qui était venue se mettre auprès de lui attendit qu'il eût achevé, et ce ne fut que lorsque sa longue épée résonna dans son fourreau de fer, et que ses éperons d'or roteaient ensemble sur les dalles de marbre, qu'il sentit une main se poser sur son épaule.

Il se retourna, et, à l'aspect de cette longue figure blanche, voilée, il crut qu'une de ces apparitions dont il avait entendu raconter tant de merveilles s'offrait à lui.

— Que me veux-tu, demanda-t-il ?

La femme alors souleva son voile.

— Vaillant chevalier des Clés, car on ne vous connaît pas d'autre nom, la belle Maguelonne, la fille du roi, désirerait ardemment savoir qui vous êtes ; elle m'a chargé de venir vous le demander.

— Qui êtes-vous, vous-même ? dit le preux en regardant plus attentivement celle qui lui parlait.

— Sa nourrice, répondit-elle. Voyez-vous, jeune homme il faut que je vous parle franchement. Je me fie à votre honneur ; je crois... je suis sûre que cette chère princesse éprouve pour vous un commencement d'amour ; en conséquence, si vous n'êtes pas de noble lignée et digne d'elle : fuyez à jamais ou elle est perdue.

Les traits vénérables de la pauvre femme prirent une expression bien douloureuse et bien touchante.

Le chevalier saisit la main de la nourrice de Maguelonne et y déposa un anneau magnifique.

— Portez-lui cela de ma part, lui dit-il, je resterai.

La nourrice, demeurée seule, bénit le Seigneur de ce que le chevalier de sa chère enfant fût de haute lignée, car elle n'en doutait plus aux regards du preux de France, au riche anneau qu'il lui avait remis, et au ton avec lequel il s'était écrié : "— Je resterai !"

X.

Grande fut la joie de Maguelonne, quand sa nourrice lui raconta son entretien avec le chevalier et lorsqu'elle lui donna la bague qu'il lui avait remise. La nuit apporta d'heureux songes à la fille du roi de Naples ; on dit qu'elle rêva que le preux était avec elle dans son jardin, et qu'elle lui demandait à quels parens il appartenait.

Il lui sembla que le jeune chevalier lui répondait qu'il n'était pas encore temps qu'il se fit connaître.

Est-ce là tout ce qu'il lui sembla ?

Des pensées plus douces, plus enivrantes, ne firent-elles pas sourire tendrement ses lèvres ? et son sein ne s'agitait-il pas de mouvemens plus pressés ?

Point ne savons.— La chronique n'en dit rien ; seulement Maguelonne avait les yeux noirs, et elle était Napolitaine.

Simple conteurs des siècles passés, vous disiez les faits sans les orner de vos pensées bien plus poétiques peut-être que les nôtres ; il me semble que vous ayez craint de livrer aux autres hommes les rêveries intimes de votre âme, ou de paralyser leur imagination en leur faisant, sur une larme ou sur un sourire, un tableau qu'ils auraient pu songer autrement. Oh ! vous aviez raison de laisser penser à chacun ce qu'il voulait, sur un baiser d'amour, sur un regard d'espérance, sur un cri de douleur ! Ces émotions tendres, quelquefois sublimes, que les écrivains d'aujourd'hui ont la folie de substituer au vulgaire, vous les gardiez pour vous et vous faisiez bien.

XI.

De tout temps, les églises servirent de mystérieuses intrigues celles d'amour, surtout.

Que de longs regards s'y croisèrent inaperçus au milieu de la foule recueillie ! Que de paroles tendres y furent échangées à voix basse, qui semblèrent une prière au Seigneur !

Le chevalier revit encore la nourrice de Maguelonne, lui remit un second anneau plus beau que le premier, et obtint enfin de voir seule la dame de ses pensées !

Or, un soir que tout était silencieux et calme, que la mer ne faisait entendre aux rives napolitaines qu'un murmure plaintif, que le soleil couchant dorait le ciel d'un petit nuage planant sur le sommet du Vésuve, que les hautes ceps du Lacryma Christi étaient à peine agités par le souffle du zéphir et que les oiseaux cessaient tous de chanter, hormis le rossignol, qui se faisait entendre parmi les roses des jardins du palais, la belle Maguelonne, simplement parée, mais plus ravissante à voir que jamais, se penchait de temps en temps sur son balcon et disait à sa nourrice, qu'une vague inquiétude agitait :

— Il ne vient pas !

Bientôt un léger bruit se fit entendre, un oiseau partit d'un bosquet, et le chevalier des Clés parut.

Le balcon était près du sol, d'un bond il se trouva auprès de son amante.

Quant elle le vit, la rougeur lui monta au visage. Alors il y eut entre les deux amans une scène que nous ne disons pas. Sa naïve pureté ferait rire, peut-être ;

Voici comment elle se termina :

Maguelonne dit à Pierre :

— Mon noble frère et seigneur, je vous fais aujourd'hui le maître de mon cœur, et je vous promets de n'avoir jamais que vous pour époux.

Pour gage de sa promesse, elle défit une chaîne d'or soutenant une petite croix qu'elle portait à son cou, et l'attacha à celui de son doux ami, en lui jurant fidélité.

Pierre mit le genou à terre et dit :

— Madame, je vous prie d'agréer cette bague ; c'est un présent que ma mère m'a fait lors de mon départ.

Maguelonne l'accepta volontiers, ensuite elle appela sa nourrice, et Pierre s'en retourna fort joyeux.

Depuis cette entrevue, il alla plus fréquemment à la cour, et lorsqu'il pouvait saluer sa chère maîtresse il le faisait le plus discrètement du monde.

Cette page seule suffirait pour faire aimer ces hommes des anciens jours, chez lesquels le respect pour les femmes et la sensibilité du cœur servaient de frein aux passions et qui adoraient leurs amantes comme le dernier des Abencérages aimait Blaquca :

PLUS QUE LA GLOIRE ET MOINS QUE L'HONNEUR.

XII.

Tandis que Pierre et Maguelonne jouissaient ainsi d'une félicité calme et douce, un chevalier de Rome nommé Ferrier de la Couronne, amant malheureux de la fille du roi de Naples,

vint à la cour donner des joûtes ; et, comme il était vaillant, courtois et noble, le roi sembla le remarquer plus que les autres.

Maguelonne, dès ce jour, craignit qu'on ne la ravit à son ami Pierre, son unique amour, et, un soir, elle monta sur une haquenée d'Angleterre et Pierre sur un cheval fougueux.

Et bientôt ils perdirent de vue Naples et ses tombeaux,

XIII.

Le soir du second jour, Maguelonne, exténuée de fatigue, demanda à Pierre de se reposer ; — ils s'arrêtèrent dans une forêt qui s'étendait jusqu'à la mer ; là, après avoir longuement devisé de leurs aventures et de leur amour, ils se prirent à regarder le ciel, et, comme la nuit approchait, tous deux avisèrent à la fois deux étoiles qui scintillaient côte à côte devers le midi.

Maguelonne et Pierre sourirent ensemble.

— Qu'est-ce donc qui vous fait sourire ainsi ? dit Pierre à son amie.

— C'est cette étoile, répondit-elle, cette étoile brillante, laquelle, depuis mon enfance, ai prise pour mienne.

— Et vous ?

— Moi ! dit Pierre.

— C'est cette autre étoile plus petite qui la touche, il y a longtemps aussi que je lui ai attaché mystérieuse puissance sur ma destinée. N'est-il pas étrange, ajouta-t-il en tressaillant, que votre astre et le mien se trouvent ainsi réunis dans ce jour comme nous le sommes ?

Maguelonne se remit à sourire, et Pierre de même, et une pieuse exaltation éleva leurs âmes et confondit leurs cœurs.

Bientôt la belle maîtresse du fils de Jean de Cerise s'endormit au giron de son doux ami.

XIV.

Le noble chevalier se délectait de tout son cœur à considérer la beauté de sa maîtresse, et il était si ravi qu'il en était complètement extasié.

Ici un soupir échappe à l'auteur de la chronique ; il fait pressentir un triste avenir ; ainsi, à peine égarée, Maguelonne va être punie.

C'est ainsi qu'autrefois on mettait toujours le châtiment à côté de la faute, la récompense auprès de la belle action, afin, disait-on, de faire aimer la vertu au monde. — Heureux les temps où la morale d'un livre peut influer sur les hommes !

L' amoureux Pierre, en regardant dormir son amie, aperçut sur sa poitrine un sandal rouge, dans lequel il y avait les trois anneaux que sa mère lui avait données, et que lui, à son tour, avait donnés à Maguelonne, laquelle les gardait avec soin.

Quand il les eut vus, il les replia et les posa sur une pierre, puis il se mit de nouveau à contempler sa chère maîtresse. Mais à peine avait-il posé le sandal à son côté, qu'un oiseau de rapine, le prenant pour une pièce de chair, vint l'enlever, et alla se percher sur un grand arbre.

Pierre, fort en peine de cet accident, poursuivit l'oiseau jusque sur un rocher au bord de la mer. Mais chassé de ce dernier refuge, il prit son vol vers les flots, dans lesquels il laissa tomber le sandal.

XV.

Pierre le vit flotter à la surface, et comme tout près de là était amarrée une barque de pêcheur, il espéra le revoir. Las ! à peine se fut-il éloigné du rivage qu'une tempête s'éleva, et si bientôt après quelqu'un eût passé par là, il n'au-

rait vu, à la cime des lames furieuses, qu'une écume blanche tranchant sur les sombres nuages du ciel.

Si Maguelonne s'était endormie heureuse, si Maguelonne avait fait de doux songes, pour elle quel affreux réveil !

Hélas ! ses plaintes se perdirent vainement dans les profondeurs de la forêt.

Une fille de l'antique Rome, perdue ainsi dans les bois, entendant ses cris de désespoir redits par l'écho, se fût un peu consolée en songeant qu'une pauvre nymphe avait aussi beaucoup souffert. Mais plus douce fut la consolation de la jeune fille chrétienne ; elle pensa à Marie, que l'infortuné n'invoque jamais en vain.

Plus calme, après une longue prière, elle se résigna à passer la nuit dans l'excavation d'un rocher.

Quand le jour parut, elle rôda tant dans le bois qu'elle trouva un chemin.

Elle aperçut une pèlerine qui revenait de la Terre-Sainte et situait avec bonheur son pays natal. — Maguelonne l'appela, et la pria de lui remettre ses mauvais habillemens et de prendre les siens en échange. La belle et dolente Maguelonne se revêtit de la simple robe de la pèlerine, et à peine si on lui voyait le bout du nez, tant elle craignait d'être reconnue.

XVI.

Avec ses nouveaux habillemens elle se mit en chemin pour Rome.

Dès qu'elle y fut arrivée après bien des fatigues, privations et ennuis de toute sorte, elle alla s'agenouiller devant le grand autel, à Saint-Pierre, et pria longtemps le Seigneur. Ensuite elle se rendit à l'hôpital et y demeura onze jours, et chaque matin elle retournait à l'église faire son oraison au prince des apôtres, dans l'espérance que le Seigneur lui rendrait un jour son doux ami, ayant pitié de ses douleurs.

XVII.

C'est sans doute après une de ces prières que le ciel lui inspira l'idée de se rendre en Provence. Maguelonne se remit donc en route avec sa robe et son bourdon.

Quel malheur que ce vêtement de pèlerin, auquel se rattachent tant de poétiques souvenirs, ne se rencontre plus aujourd'hui sans qu'il se mêle aux doux sentimens qu'il inspire le soupçon qu'il cache, peut-être, un fourbe ou un malfaiteur !

A Gênes, la triste Maguelonne s'embarqua, et bientôt le bâtiment qui la portait entra heureusement dans le port d'Aigues-Mortes.

XVIII.

Car alors Aigues-Mortes voyait ses murs battus par les flots de la mer, d'où elle sortait comme un immense rocher. Aujourd'hui l'onde s'est retirée ; — échouée sur le sable, elle a conservé le même aspect. — Lugubre et sauvage solitude, elle ne s'est ni diminuée ni agrandie. — Les charrettes passent où flottaient jadis de beaux vaisseaux aux mâts pavés, et le chien haletant tombe et s'endort à l'endroit où voguaient Louis.

C'est un bizarre coup-d'œil, unique peut-être, que celui de cette ville, surtout en y arrivant le soir par son canal, du côté du Grau-du-Roi.

Sur une vaste nappe de sable on la voit s'élever comme un énorme pâté. — Aucun bruit à l'entour que celui de la brise dans les cordages du bateau d'où vous la regardez avec une mélancolie profonde.

Elle est là, dorée par le soleil couchant, récelant dans ses flancs sombres ses pauvres haligans, inconnus et oubliés comme ses souvenirs.

Parfois j'ai bien vu quelques rares étrangers contempler de loin cette masse inerte ; mais quand leurs yeux s'étaient arrêtés un instant sur la tour des Bourguignons-Salés, la haute tour de Constance et la place présumée où le saint roi s'embarqua, ils ne songeaient plus qu'à l'étrangeté de cette ville morne et solitaire, dont les faubourgs sont ses remparts.

XIX.

Une bonne dame d'Aigues-Mortes reçut Maguelonne, dont la beauté s'était bien flétrie depuis la perte qu'elle avait faite.

Un soupçon cruel redoublait surtout sa douleur ; elle se prenait parfois à craindre que Pierre ne l'eût abandonnée volontairement.

—S'il en est ainsi, se disait-elle, il doit être revenu chez son père, et grande serait ma joie pour ce que rien ne lui soit arrivé de fâcheux à lui-même.—Mais j'en mourrais.

Sa gracieuse hôtesse lui parla longuement du comte et de la comtesse de Provence, dont elle fit le plus pompeux éloge ; et lorsqu'elle vint à dire qu'une grande douleur les accablait, à cause de l'absence du valeureux Pierre, leur fils chéri, dont ils n'avaient plus de nouvelles depuis bien longtemps, Maguelonne ressentit à la fois une sublime joie et un immense désespoir. Une pensée funeste traversa son esprit ; la mer était là qui mugissait aux pieds des tours ; mais l'ardente Napolitaine avait dans l'âme, nous l'avons déjà dit, autant de foi que d'amour.

Elle se résigna donc et chercha à espérer encore.

XX.

Il est donc vrai que l'homme a besoin d'être trompé pour être heureux !

Comment ferait l'Espérance, cette douce fille de la Douleur, pour le soutenir jusqu'à la tombe, si elle ne lui mentait pas ?

Les déceptions qui la suivent cherchent en vain à détruire son ouvrage. L'homme s'arrête interdit, l'Espérance sourit encore, il oublie et marche toujours !

XXI.

La bonne dame, touchée des pleurs de la belle Maguelonne, lui offrit un lit, et le lendemain, lorsque la dolente pèlerine lui demanda s'il n'y avait pas dans le pays quelque pieux établissement où elle pût se livrer au service de Dieu, elle lui répondit qu'à peu de distance de la ville était un vaste champ de repos, près duquel se trouvait un ermitage abandonné.

C'est là que Maguelonne vécut plus de deux années pour le repos des morts.

Il ne reste là, aujourd'hui, nul vestige de son souvenir. De vastes marais bornent au loin la vue. C'est dans ces parages que l'on découvre, il y a cinq ans, enfouie dans le sable, la carcasse d'une galère, échouée sans doute depuis des siècles, et que la mer en se retirant avait recouvert des cailloux de son lit. Ces lieux sont nommés *les Tombes*.

J'y ai passé quelquefois le soir, en revenant du *Mol*, pauvre ferme à moitié ruinée. J'ai appelé Maguelonne, et nulle ombre blanche n'a glissé devant mes yeux ; un faible écho m'a seul répondu.

XXII.

Maguelonne, lasse de vivre seule et utile uniquement pour la prière, alla s'établir à l'île du port Sarrasin, aujourd'hui île de *Maguelonne*, dont on aperçoit le rivage à peu de distance en mer du haut des remparts d'Aigues-Mortes.

Là, par exemple, de poétiques ruines attestent à la fois et l'existence de Maguelonne et le passage du temps.

C'est sur ces grèves que Maguelonne allait promener le soir la mélancolie de ses souvenirs et les pâles éclairs de ses espérances.

C'est là que, les yeux tournés vers la voûte étoilée, elle contemplait, rêveuse, son astre toujours brillant, mais solitaire, car celui du pauvre Pierre était bien loin relégué dans un coin du ciel. Maguelonne, avec l'argent qui lui restait, fit bâtir à l'entrée du port un hôpital et une petite chapelle dédiée à saint Pierre.

Le nom de sainte hospitalière fut bientôt donné à la fille du roi de Naples ; et un jour elle vit venir à elle le comte et la comtesse de Provence.

Curieux de connaître la pèlerine du port Sarrasin, dont la réputation de sainteté s'étendait au loin, ils avaient résolu de lui rendre visite.

L'hospitalière alla au-devant d'eux, et se recommanda à leur bienveillance.

Les doux propos et les manières aisées de Maguelonne charmèrent la comtesse.—Celle-ci, la tirant à part, s'entretint longtemps avec elle, et lui conta, toute larmoyante, comme elle était dolente de l'absence de son fils. Maguelonne consolait de son mieux la comtesse, quoiqu'elle eût elle-même plus besoin de consolations que qui que ce fût au monde.

La mère de son doux ami la pria de la venir voir souvent, et lui recommanda en la quittant de prier Dieu et saint Pierre de lui faire parvenir quelques nouvelles du chevalier son fils.

XXIII.

Il est dans les récits de nos pères des passages que l'on ne saurait changer, et puis des réflexions d'une tendresse si naïve qu'il faut les laisser telles qu'elles sont, si l'on ne veut détruire entièrement le charme attaché aux vieilles chroniques. Tout y est simple, tellement simple, que nous ne pouvons nous empêcher parfois de sourire, et c'est justement là ce qui plaît.

D'ailleurs, qui oserait aujourd'hui prendre sur soi l'invention des lignes que l'on va lire ?—Laissons- donc parler un instant l'auteur inconnu de la légende :

Un jour que les pêcheurs du pays prirent un lan d'une prodigieuse grosseur, ils s'en vinrent, pour ce qui était le plus beau qu'ils eussent jamais vu, l'offrir à leur seigneur le comte de Provence. Comme un des cuisiniers se disposait à l'apprêter, il trouva dans le ventre du poisson un sandal rouge en forme de pelote, et l'alla porter à la comtesse avec force de cris de surprise. La comtesse prit le sandal, le déploya : il contenait les anneaux qu'elle avait donnés à son cher fils lors de son départ. Grande fut sa douleur, ainsi que celle de son noble époux. Le palais du comte de Provence fut tendu de crêpes funèbres, et tous seigneurs et vassaux firent grand deuil. Maguelonne, à cette nouvelle, faillit mourir du coup ; longtemps, elle demeura comme aliénée.

XXIV.

Un soir où plus que jamais désespérée, Maguelonne se dirigeait en courant vers le port, elle leva les yeux comme pour envoyer un dernier adieu à son étoile bien aimée.

Oh ! bonheur ! celle de Pierre s'en était visiblement rapprochée et brillait du plus vif éclat.—Mais la superstitieuse foi de Maguelonne dans l'influence sympathique des deux étoiles sur sa vie et sur celle de son amant ne fut pas assez puissante pour la calmer tout-à-fait, et de leurs pâles rayons descendit à peine sur son front désolé une étincelle d'espoir.

XXV.

Dans ce temps d'heureuse mémoire régnait à Babylone un sultan au cœur noble et généreux.

Il respectait les chrétiens qui allaient en pèlerinage ; il les recevait même parfois chez lui, et se faisait raconter à leur retour ce qu'ils avaient vu en Terre-Sainte ; et jamais il ne se montrait choqué de ce qu'ils pouvaient dire sur les émotions au berceau du Sauveur, aux rives du Jourdain, sur le Sinaï, le Liban, le Carmel ou le mont Gotha.

Près de lui était en grande faveur un jeune chrétien dont il écoutait les avis presque avec respect et qu'il semblait chérir comme un fils. Aucune porte dans le palais ne lui était fermée ; celle même du harem se fût ouverte devant lui, tellement il inspirait de confiance au soudan.

XXVI.

Chaque soir, dès que l'étoile des bergers scintillait aux cieux, le jeune chrétien sortait du palais, se glissait doucement dans les jardins qu'éleva Sémiramis, et de temps en temps s'arrêtait pour écouter avec ravissement la voix des femmes et des esclaves mêlée au son des luths. L'enivrante symphonie s'étendait au loin, tantôt vive, folle et enjouée comme une coquette qui sourit, fuit en bondissant, glisse et revient ; tantôt suave, tendre et passionnée, ainsi qu'une belle et languissante créature éprise d'amour, puis enfin plaintive et mourante comme un dernier soupir de volupté.

S'arrachant à son extase, il continuait son chemin, sortait de Babylone du côté de l'occident et s'arrêtait, tout plein encore de gracieuses pensées, au pied d'une ruine d'où s'exhalent d'autres chants, d'autres soupirs.—Elles étaient graves et majestueuses les voix qui montaient alors dans les cieux, où elles semblaient vouloir aller atteindre le seigneur.—C'étaient des pèlerins qui chantaient les louanges de Dieu.—Leurs accents sonores, pleins de chaste tristesse et de religieuse grandeur, rendaient au cœur du jeune chrétien un calme et une générité parfaite. Il mêlait sa voix à celles des pieux voyageurs et des pauvres cénobites qui leur donnaient l'hospitalité ; puis il se rendait au bord de la mer.

Là, une nouvelle harmonie l'attendait, harmonie puissante et sauvage.

Les sublimes et profondes voix de la mer mugissaient toutes ensemble, et les échos du rivage les répétaient longuement dans la nuit. Une douce et poétique rêverie s'emparait de l'âme du jeune chrétien ; ses yeux s'élevaient lentement vers la voûte calme du ciel, où ils s'arrêtaient longtemps sur deux étoiles qui chaque jour semblaient se rapprocher un peu plus, puis s'abaissaient de même sur les flots.

Il ôta sa toque à plumes blanches, car il n'avait pas voulu coiffer le turban des infidèles ; et alors ses longs cheveux noirs, agités par le vent, flottaient autour de son cou d'où pendaient une chaîne d'or et une petite croix.

Quelles pensées pouvaient alors l'agiter ? A quoi songeait-il ? A Dieu, sans doute, à sa patrie peut-être, à ses amours.... oui, ce devait être à ses amours, car à ses soupirs se mêlait parfois un nom de femme, et ce nom.... ce nom était : Maguelonne !

XXVII.

Pierre de Provence, car c'était lui, avait été recueilli par un navire de Maures armé en course.

Conduit à Babylone à la cour du soudan, ses belles manières et son charmant visage lui avaient valu l'intérêt du prince et bientôt son affection.

Depuis cinq longues années il languissait loin du beau pays de France et de sa douce amie, dont il ignorait le destin. Le temps ne fit qu'augmenter ses regrets et ses cuisants chagrins.

Déjà s'affaiblissait son bras qui n'était plus aussi sûr de ses coups, et qui ne soutenait plus aussi facilement sa longue

et lourde épée ; c'est pourquoi chaque soir il allait au bord de la mer demander à ses ondes si elles n'avaient pas vu, en passant sur les grèves lointaines, la douce figure de son amante, et aux vents s'ils ne lui apportaient pas quelques parfums de sa patrie.

XXVIII.

Bien souvent déjà il avait demandé au soudan de le laisser partir, mais jamais il n'avait pu obtenir son consentement.

Enfin, un jour où c'était fête au palais, Pierre se jeta aux genoux du musulman et lui dit :

— Depuis longues années, monseigneur, suis en votre cour comblé d'honneurs et de biens. M'est témoin le ciel que j'aime et bénis votre majesté comme un second père ; mais loin, au-delà des mers, est celui auquel je dois la vie. Nul n'a pu lui dire ce que je suis devenu, et il désespère sans doute de me revoir oncques. Permettez, noble seigneur, que j'aie le rassurer et servir de soutien à ses vieux ans.

Le soudan remarqua la pâleur de Pierre, son abattement, et, comme il l'aimait, une larme brilla dans ses yeux ; sans lui répondre, il l'attira sur son cœur et l'y tint longtemps embrassé. Et le lendemain, le noble fils de Jean de Cerise, chargé de trésors, quittait la cour du soudan.

XXIX.

Bientôt il arriva au port d'Alexandrie, et comme on savait qu'il était le favori du soudan de Babylone, il fut reçu avec de grands honneurs et conduit au palais, où il lui fut permis de puiser dans le trésor autant de richesses qu'il en voudrait. Pierre en remplit quatorze barils dont il couvrit les bouts d'une épaisse couche de sel, ne voulant pas sans doute faire connaître son opulence à l'équipage du vaisseau qui allait faire voile pour la France.

Enfin il s'embarqua. Et le vent gonfla les voiles, la mer ne se souleva point au souffle impétueux des orages, et le soir, aux derniers feux du jour, et le matin, à la première aube, Pierre, le cœur plein d'espoir et le front moins pâle, pouvait aller chanter sur le tillac quelques joyeux et doux refrains de la Provence.

XXX.

On s'arrêta un jour pour faire de l'eau à l'île de Sagons. Et comme le pilote dit que l'on ne partirait que le soir, Pierre descendit à terre et alla se promener dans la campagne.

XXXI.

Ayant aperçu un tapis de belles fleurs, il alla s'asseoir au milieu d'elles. Parmi ces fleurs, il en distingua une plus belle que les autres ; il la cueillit, et se ressouvenant de sa belle maîtresse, il dit en soupirant :

— Comme la fleur que je cueille, Maguelonne l'emporte sur toutes les autres dames !

Et comme il n'y avait là, loin du pays des preux, aucun chevalier amoureux d'une autre belle pour donner un démenti au chevalier des Clés, Pierre, absorbé dans de douces rêveries, s'en dormit.

Inséparable de la pensée de Maguelonne, la fleur qu'il avait placée sur son cœur lui inspira sans doute d'heureux songes, au milieu desquels dut lui apparaître bien souvent sa douce amie.

—Lorsqu'il s'éveilla, les étoiles brillèrent au ciel. la nuit était belle et de doux parfums embaumaient l'air rafraîchi par une légère brise de mer.

Pierre, se souvenant qu'on devait lever l'ancre au coucher du soleil, et craignant d'avoir causé déjà bien du retard aux matelots, courut en toute hâte au rivage.

XXXII.

Mais il eut beau chercher, aucune chaloupe ne s'y trouvait. Il appela et personne ne lui répondit. Dans une mortelle angoisse il attendit le jour, et quand le soleil eut dissipé les brouillards du matin, Pierre n'aperçut qu'un petit point blanc, prêt à disparaître à l'horizon.

L'infortuné tomba à genoux sur le sable, en demandant avec désespoir au Seigneur quand donc il mettrait un terme à ses malheurs.

XXXIII.

Cependant, le navire cinglait vers les rivages de Provence qui blanchirent bientôt devant lui.

Entrés au port Sarrasin, les matelots demandèrent au chef de l'équipage ce qu'ils devaient faire du sel du passager laissé à l'île de Sagona. Sur son ordre, ils portèrent les barils au Petit-Hôpital, en recommandant à la sainte hospitalière de prier Dieu pour leur maître.

Laquelle chose promit et tint la sainte femme.

XXXIV.

Presque tous les jours, le comte et la comtesse allaient prier à la chapelle Saint-Pierre et devaient ensuite longuement avec Maguelonne dont la beauté s'étiolait. Et, malgré toutes ses propres douleurs, la douce et noble fille de roi trouvait assez de force dans son âme pour reconforter les dolens parens de son ami Pierre, elle qui aurait tant eu besoin qu'on la reconfortât.

XXXV.

Un soir, quatre matelots d'un bâtiment qui venait d'arriver d'un voyage de long cours apportèrent à l'hôpital un pauvre malade, auquel la sainte Maguelonne se hâta de donner tous ses soins.

Elle lui lava les pieds et le fit transporter dans un lit bien blanc.

Le lendemain, comme elle veillait auprès de lui, elle l'entendit prononcer quelques mots d'une voix faible, et ne put s'empêcher de tressaillir.—Elle souleva le rideau et se pencha vers lui.

De longs cheveux noirs bouclés, mais en désordre, cachaient à demi son visage ; de ses deux mains blanches et tremblantes, elle les écarta doucement.

Le malade entrouvrit les yeux, sourit faiblement, et murmura en refermant ses longues paupières ; Maguelonne !...

Alors, on entendit un cri de surprise et de joie, puis rien. L'hospitalière s'était évanouie.

XXXVI.

Depuis lors, Maguelonne ne quitta plus le pied de ce lit ; jour et nuit elle était là ! Pierre (pourquoi cacher plus long-

temps son nom), Pierre revint lentement à la vie, puis à la santé. Déjà il pouvait se promener sur les bords de la mer.

Touché jusqu'au fond de l'âme des soins de l'hospitalière, dont un voile épais cachait toujours le visage, il ne savait comment lui exprimer sa reconnaissance.

XXXVII.

Enfin, un jour où il se sentit plus de force au corps, plus de tendresse au cœur, il prit la main de Maguelonne, laquelle craignant une émotion trop forte n'avait pas osé se faire connaître ; il la força de s'asseoir à son côté, et lui dit ;

—Excellente femme, m'avez soigné comme un fils ou comme un frère. M'est besoin de m'acquitter envers vous de tant de bontés. Dans ce moment je suis pauvre, et la reconnaissance de celui qui n'a rien ne peut être prouvée que par la confiance qu'il donne à son bienfaiteur ou à sa bienfaitrice. Je vais donc vous raconter ma triste histoire ; demain, je l'espère pourrai faire plus.

Et alors Pierre dit à Maguelonne, qui pleurait déjà sous son voile, tout ce qu'il avait souffert de douleurs loin de sa douce amie.

Il dit comme il fut sauvé de la fureur des flots, son séjour à la cour du sultan, son départ de Babylone, son abandon dans l'île de Sagona, où, ayant rencontré des bergers qui le menèrent à la ville de Gama, il tomba dangereusement malade. Mais, malgré tout ce qu'il souffrait, il voulut revoir le sol natal, et s'embarqua sur un bâtiment revenant d'un long voyage, et qui se rendait même au port Sarrasin.

—J'avais entendu parler, ajouta-t-il, de la vertu d'une sainte femme qui s'était consacrée au service de Dieu et des pauvres malades. Je vois que l'on ne m'a pas trompé. J'ai pu juger par moi-même de toute la bonté que le Seigneur a mise dans votre âme. Priez donc, sainte femme, priez donc Dieu qui vous a inondée de sa grâce, de me rendre la douce amie que j'ai perdue.

Pierre se tut ; de grosses larmes, qu'il s'efforçait vainement de retenir, coulaient sur ses joues pâles.

Mourante, éperdue, Maguelonne tombe à ses pieds, rejette son voile, et alors

. alors il y eut une scène sublime.

XXXVIII.

Un mois après, ce furent de grandes fêtes au palais de Jean de Cerise, et les quatorze barils d'or, qui avaient enfin retrouvé leur maître, furent distribués aux pauvres. Tout le monde, le jour des noces, ne pouvait se lasser d'admirer la beauté de Maguelonne que le bonheur avait rendu ce qu'elle était naguère, et le bel air de son illustre fiancé, pâle encore, mais animé par l'espoir et l'amour.

XXXIX.

La joie était donc grande, universelle ! Et le soir, tandis que le peuple chantait des hymnes d'allégresse, les deux amans, les bras enlacés, et penchés sur le balcon gothique de la chambre nuptiale, regardaient en souriant, ainsi qu'ils le faisaient sept années avant, à pareil jour, leurs brillantes étoiles qui confondaient amoureuxment leurs rayons.—Du haut du firmament elles semblaient leur rendre leur sourire et jouir de leur bonheur.

Bientôt un léger nuage passa sur elles et les voila !...

Le balcon était désert.

On dit que cette nuit là, la mer fut calme comme un bassin d'eau douce, lorsque pas un souffle n'agit les fleurs et que l'astro de la nuit s'y réfléchit limpide comme dans un miroir.

Était-ce l'image de la paix que Pierre et Maguelonne allaient enfin goûter ?...

La légende finit ainsi :

Le comte et la comtesse vécurent encore dix ans en grande union après le mariage de leur cher fils. Pierre et Maguelonne eurent un fils, qui pieux et vaillant comme son père, ainsi que raconte l'histoire, fut dans la suite roi de Naples.—Ils se rendirent recommandables par la sainteté de leur vie, et moururent huit ans après le décès du comte et de son épouse. Ils furent ensevelis dans l'église Saint Pierre, laquelle église

Maguelonne avait fait bâtir en l'honneur de Dieu, des apôtres St. Pierre et St. Paul, auxquels il plaise de nous conforter dans les tribulations de cette vie.

Aujourd'hui, ce n'est plus le ciel que les auteurs invoquent à la fin de leurs œuvres, mais le public.

Où, tout en déplorant ce changement, je m'y soumetts, et prie ceux qui liront ces pages de me pardonner mes nombreuses fautes.

Ainsi soit-il !

Le comte DE MOYNIER.

POÉSIE CANADIENNE.

LA SEULE MÈRE.

Mes jours s'éteindraient-ils, alors qu'un doux espoir
Me retient à la vie, au moment du devoir.
Hélas ! pourquoi mourir quand mes jeunes années
Brillantes des couleurs qu'amour leur a données,
Me montrent l'avenir sous un aspect riant,
Me disent :—Tendre mère, élève ton enfant,
Il sera beau ton fils, à l'heure de naissance
Sur ton sein, endormi, berceau de l'espérance,
Tu mettras un baiser sur son limpide front,
Vingt fois en un instant tu lui diras son nom
Et fière de ce fruit si précieux à sa sève,
Pour qu'il grandisse pur tu créeras un rêve.

Elève-toi mon âme auprès du Tout-Puissant,
A sa volonté sainte offre un cœur repentant.
Oh ! mon Dieu !... les douleurs !... mes veines sont glacées
Mon regard s'obscurcit... mes forces épuisées.
Crainte, joie et tourment m'obsèdent à la fois
Secourez-moi Seigneur... Elle n'a plus de voix.

Une douce harmonie,
Des chérubins le chœur
À sa prière unie,
Lui chante le bonheur.

Ainsi qu'un vif rayon ressuscite la plante
Par l'orage inclinée et que l'on voit mourante,
Que l'aile du zéphir veut réjouir oncor,
Son amour maternel a pu vaincre la mort,
Elle vit : sur son sein entouré de blancs langes
Sommeille un cher enfant caressé par les anges.

Approche du chevet où la candeur repose,
Contemple ce sourire et cette bouche en rose,
Il est frais, n'est-ce pas, comme un lys du printemps,
Suave comme un œillet qui prodigue l'encens,
Myrte plus précieux que toutes les corolles...
Pour peindre ton bonheur tu n'as point de paroles
Approche... mais ici veille la chasteté,
Tu bénis ton épouse.—Ah ! sa pâle beauté
Dit combien la souffrance a fait languir ses charmes,
Que pour te rendre père elle a versée des larmes,
Que pour te présenter un si noble fardeau
Il a fallu lutter aux portes du tombeau.

CHARLES LÉVESQUE,

Berthier, Déc. 1848.



LITTÉRATURE CANADIENNE.

UNE DE PERDUE, DEUX DE TROUVÉES.

CHAPITRE I.

LE TESTAMENT.



l'ice portée pour maintenir l'ordre.

Un grand événement doit avoir lieu ; c'est l'ouverture du testament de Sieur Alphonse Meunier, l'un des plus riches négociants de la Nouvelle-Orléans, décédé le 15 septembre 1836, sans enfans ni parens.

Midi est l'heure fixée, par le juge de la Cour des Preuves, pour procéder aux actes préliminaires des vérifications, avant la lecture des dernières volontés du défunt. Le public a droit d'entrer.

Une grande salle, au rez de chaussée, est éclairée par de nombreuses bougies ; les volets sont fermés. Une table ronde, couverte d'un tapis noir, est au fond de la salle. Le juge de la Cour des Preuves est assis dans un fauteuil faisant face au public ; de chaque côté de lui sont assis des juges de paix. Le notaire qui doit faire la lecture du testament et qui en était le dépositaire est debout auprès de la table, presque en face du juge mais un peu en côté. Quelques amis du défunt se tiennent à quelque distance conversant par groupes à voix basse. On entend le sourd murmure de la foule curieuse qui désire entrer.

Les portes ne doivent s'ouvrir qu'à midi moins cinq minutes et les procédés commencer à midi précis. Chacun est impatient de savoir ce que le défunt a prétendu faire de l'immense fortune qu'il s'était acquise par ses entreprises commerciales, si grandes et toujours si heureuses. Peut-être un petit sentiment d'intérêt personnel attirait-il plusieurs des personnes présentes. On ne pouvait s'imaginer ce qu'allait devenir de tous ces trésors amassés, et dans son ardente imagination plus d'un s'imagina que le défunt pouvait bien s'être rappelé tel ou tel léger service qu'il lui avait rendu. Le contenu du testament était un secret qui intéressait vivement toute cette foule, quelques fussent les motifs qui les avaient rassemblés, soit intérêt, soit simple curiosité.

L'aiguille du cadran de la Bourse, en face, marque midi moins cinq minutes. Un huissier paraît à la porte de la maison et crie à haute voix : " Que ceux qui ont intérêt à entendre la lecture du testament de feu le Sieur Meunier entrent, les procédés vont commencer." Et toute la foule entra, car pas un n'avait pas d'intérêt. Tous les bancs destinés au public

sont bientôt envahis ; des officiers de police placés près de la balustrade temporaire, élevée pour partager la salle en deux et protéger les officiers en lois, s'efforcent de contenir cette masse de curieux. Un coup de marteau a raisonné sur le timbre d'airain qui est au fond de la salle, au-dessus du siège du juge. Tous les yeux sont tournés de ce côté. Un profond silence règne dans toute la salle ; on entendrait la chute d'une épingle. Douze coups ont résonné, c'est midi !

Le juge de la Cour des Preuves se lève et dit d'une voix solennelle : " Nous allons, Messieurs, procéder à la vérification des écritures et aux actes préliminaires, avant d'ouvrir le testament de feu le sieur Alphonse Meunier, décédé le 15 septembre 1836 sans enfans ni héritiers légitimes connus."

Le juge.—M. le notaire, feu Alphonse Meunier vous a-t-il remis lui-même, et quand, cette petite valise qui est devant vous sur cette table ?

Le notaire.—Le 1er septembre 1836, M. Alphonse Meunier m'ayant fait appeler chez lui, dans cette maison, me remit de ses mains cette petite valise, en me disant qu'elle contenait ses dispositions de dernière volonté et qu'elle contenait aussi une petite cassette rouge, scellée, dont il réglait dans son testament la disposition qu'on en devait faire. La petite valise a été scellée par M. Alphonse Meunier en ma présence et en présence des deux témoins que voici, qui ont apposé leurs signatures sur les cachets. La valise est telle qu'on me l'a remise. Nous ne savons ce qu'elle contient.

Les deux témoins approchent et identifient la valise et les scellés.

M. le juge.—C'est bien. M. le notaire, brisez les scellés et mettez sur la table les objets qui sont dans la valise.

Le notaire brisa les scellés, ouvrit la valise, en retira une petite cassette de marocain rouge, à clous jaunes, et la plaça devant le juge. Elle était aussi scellée avec des rubans et cirés noirs. On lisait sur le couvercle :

" No. 1. La personne désignée dans mon testament a seul le droit d'ouvrir."

Le notaire retira aussi un petit paquet cacheté. La suscription contenait ces seuls mots :

" Mon Testament.
Alphonse Meunier."

—Y a-t-il encore quelque chose dans la valise, demanda le juge au notaire ?

—Non, Monsieur.

Et le notaire tourna la valise, le dessus dessous.

Toute cette foule attentive, silencieuse, impatiente, semblait dévorer du regard ce paquet que le juge tenait dans sa main, en l'élevant à la hauteur de son front et le montrant aux spectateurs.

—Si quelqu'un, demanda le juge, désire faire quelque opposition à l'ouverture de ce papier, qu'il fasse valoir ses raisons, sans quoi nous allons passer outre et rompre les cachets.

Un instant un murmure sourd court par la salle à travers cette foule ; puis tout fut silence.

— Ouvrez ce paquet, M. le notaire, dit le juge et veuillez avoir la bonté de lire à haute voix les dispositions qu'il contient.

Le notaire commença :

TESTAMENT OLOGRAPHE D'ALPHONSE MEUNIER.

Me sentant attaqué d'une maladie incurable, je profite des instans de calme qu'elle me laisse pour écrire mes dernières volontés.

Je recommande mon âme à Dieu.

Je suis natif de la Province du Bas-Canada, paroisse St. Ours, dans le district de Montréal.

Je réside à la Nouvelle-Orléans depuis le 1er janvier 1812.

Je ne dois à personne, ayant réglé avec tous mes créanciers dans le cours de mars dernier.

Tous mes comptes ont été réglés par bons billets et titres authentiques déposés chez Sieur Legros, Notaire, No. 4, rue St. Charles, où mon exécuteur testamentaire pourra les prendre, et dont une liste détaillée accompagne ces présentes.

Je constitue pour mon héritier et légataire universel Pierre de St. Luc, capitaine actuellement à bord du brick "Le Zéphir" en expédition au Brésil pour mon compte.

Je nomme pour mon exécuteur testamentaire le dit Pierre de St. Luc, auquel le juge de la Cour des Preuves de la cité de la Nouvelle-Orléans voudra bien faire parvenir copie du présent testament aussitôt possible.

Je prie M. le juge de la dite Cour des Preuves de garder par devers lui, en sûreté, la petite cassette rouge jusqu'à ce que le dit Pierre de St. Luc la lui réclame en personne. La dite cassette ne devra être remise à aucun autre ; dans le cas où le dit Pierre de St. Luc ne la réclamerait pas dans les douze mois qui suivront l'ouverture du présent testament, je désire que la dite cassette et son contenu soient brûlés, en présence de témoins et qu'un procès-verbal en soit dressé et déposé dans les archives de la dite cour des preuves.

En reconnaissance de la fidélité et des bons services que m'ont rendus mes esclaves Pierrot et Jacques, je leur donne la liberté, avec chacun une somme de cinq cents dollars.

Je donne aussi la liberté à Henry, Paul, Clara et Céleste, esclaves attachés au service de ma maison, avec chacun une somme de deux cents dollars.

Je donne et lègue à l'asyle des orphelins une somme de cinq mille dollars.

Je lègue à la bibliothèque publique de l'Etat, mes livres reliés, se montant à 4000 volumes.

Je lègue à Dame veuve Regnaud, en reconnaissance des soins et des attentions qu'elle a eus pour moi, l'usufruit de ma maison No. 7, rue Bienville ; j'en donne la nue propriété à son intéressante et aimable fille, Mathilde.

Je lègue à mon médecin Léon Rivard, la somme de trois mille dollars en paiement de tous comptes.

N'ayant pas au Canada de parents que je puisse avouer, mon père et ma mère étant morts sans autres enfans que moi, je prie et désire que mon légataire universel et exécuteur testamentaire Pierre de St. Luc, soit saisi de plein droit, après ma mort, de la pleine et entière propriété de tous mes biens meubles et immeubles, papiers, billets, titres, cédules, enfin de toutes choses généralement quelconques dont je n'ai pas autrement disposé par ces présentes.

De graves et puissantes raisons m'empêchant de manifester plus amplement mes intentions ultérieures, j'ai rédigé un mémo, que j'ai renfermé dans la petite cassette rouge, dont le dit Pierre de St. Luc seul pourra prendre connaissance, et que je le prie de vouloir prendre en considération pour se guider dans les recherches qui lui sont importantes.

Au cas où le dit Pierre de St. Luc déciderait avant d'avoir pris communication du présent testament, je prie M. le juge de la Cour des Preuves de vouloir nommer un autre exécuteur de mes dernières volontés, en présence duquel devra être brûlée la dite cassette rouge sans qu'on en brise les scellés. Dans ce

dernier cas, je désire que tous mes autres esclaves, au nombre de 387 soient mis en liberté, avec chacun une somme de deux cents dollars ; qu'une somme de huit cent mille piastres soit transmise aux messieurs du Séminaire de St. Sulpice, à Montréal au Canada, pour être employée à l'encouragement de l'éducation élémentaire dans les campagnes du District de Montréal ; enfin que le reste de mes biens soit donné aux pauvres et aux institutions de charité de la Nouvelle-Orléans.

Voici la liste et évaluation des biens que je laisse à mon légataire universel Pierre de St. Luc.

A. Legros, N. P. Titre authentique hypothécaire 25 mai 1819	\$	10,000
" " " " " 8 mars 1820		17,000
" " " " " 12 " 1820		11,000
" " " " " 13 déc. 1824		20,000
" " " " " 19 " "		2,000
" " " " " 7 août 1827		10,000
Philipps " " " " " 10 " "		15,000
" " " " " 14 oct. 1827		27,630
Magne " " " " " " " "		33,420
" " " " " 20 mars 1831		77,000
Tous ces titres et créances portent intérêt à raison de dix par cent par an ; aucun intérêt n'a été payé sur iceux, excepté sur celui du 10 août 1827, Legros N. P., ainsi qu'il appert à l'original.		
Billets promissoires endossés et portant hypothèque, devenant hypothèque—Echus et numérotés de 1 à 27.....		\$194,327
Billets promissoires endossés et portant hypothèque devenant échus le 1er mars 1838.....		214,742
Billets endossés non hypothécaires.....		47,920
" " " " non échus.....		37,047
" " non endossés " " non échus.....		42,903
La propriété No. 141, rue Royale, Nouv.-Orléans		10,000
" " 42, " St. Louis " "		15,000
" " 7, " Perdido " "		2,000
" " 4, " Mignonne " "		3,000
" " 8, " Chartres " "		37,000
L'habitation, paroisse St. Charles, 500 acres, etc.		100,000
100 nègres à \$500.....		50,000
L'habitation, paroisse d'Iberville.....		75,000
87 nègres à \$500.....		43,000
L'habitation, paroisse St. Jacques.....		100,000
100 nègres à \$500.....		50,000
L'habitation, paroisse St. Martin.....		130,000
100 nègres à \$500.....		50,000
Actions à la Banque de l'Union pour.....		10,000
" " des Citoyens.....		5,000
" " Consolidée.....		22,000
" " d'Achafalaya pour.....		5,000
Dépôts à la Banque des Citoyens.....		25,000
" " de l'Union.....		100,000
" " Consolidée.....		100,000
" " des Améliorations.....		250,000
Mon argenterie, chevaux, meubles, linges, etc...		20,000
Le navire trois mâts "Le Sauveteur," 800 tonnaux		20,000
Sa cargaison probable, assurée pour.....		200,000
Le brick fin voilier "Le Zéphir".....		50,000
Sa cargaison probable, assurée pour.....		60,000
Constitut sur la bourse St. Louis (payant rente 10 par 100).....		5,000
" " le théâtre St. Charles " " " " " " " "		1,500
" " le quarré de l'hôtel St. Charles.....		3,200
" " la propriété No. 8 rue Bienville.....		2,000
" " " " " " " " " " " " " "		1,500
" " " " " " " " " " " " " "		1,500
" " " " " " " " " " " " " "		1,500
" " L'Arcade, rue du Camp.....		5,000
" " propriété No. 22 rue Chartres.....		3,500
" " " " " " " " " " " " " "		3,500

Constitut sur la propriété No. 26, rue Chartres...	3,500
“ “ “ 28 “ “	5,000
“ “ “ 8 “ Conti	8,000
“ “ “ 31 “ “	5,000
“ “ “ 33 “ “	5,000

En laissant à mon héritier et légataire universel Pierre de St. Luc une fortune aussi considérable, se montant à près de cinq millions de piastres y compris les constituts et les intérêts, je n'hésite pas à dire que je suis satisfait d'avance de l'usage qu'il en fera. La connaissance intime que j'ai de son caractère et de son généreux naturel me garantit du dépôt que je fais en ses mains des biens que j'ai si péniblement acquis.

Que Dieu lui soit en aide et lui donne sa bénédiction comme je lui donne la mienne.—Amen.

ALPHONSE MEUNIER.

1er septembre 1836.

P. S. Le mémoire que je laisse dans la petite cassette rouge pourra guider mon légataire universel dans les recherches que je le prie de faire de certaines personnes auxquelles je porte un profond intérêt, et qui doivent se trouver en quelque part au Canada.

A. M.

Le notaire ayant fini la lecture du testament, le ploya et le remit au juge de la Cour des Preuves, qui le parapha.

Tout ce monde ébahi, regardait avec de grands yeux ce papier qui contenait le détail d'une fortune si colossale; plus d'une personne se trouva désappointée de ne s'être pas entendu nommer dans les dispositions du défunt. Quand la première impression d'étonnement fut passée, un murmure confus circula à travers les rangs de cette foule qui encombraient la salle et les passages.

“ Silence, silence, Messieurs,” cria un huissier.

—Si quelqu'un, dit le juge, désire faire quelque opposition à l'enregistrement du testament de feu Sieur Alphonse Meunier, si quelqu'un a quelque réclamation à faire contre sa succession, il est tenu de présenter ses réclamations et oppositions au greffe de la cour des preuves dans la quinzaine, après lequel temps le dit testament sera enregistré et toutes réclamations forcloses.

M. le greffier veuillez prendre soin de ces papiers et cassette, continua le juge, et les déposer dans les voûtes du greffe de la cour des preuves. Ils sont sous votre responsabilité.

Messieurs, la séance est levée.

Et la foule se mit à défilér, sans bruit, sans désordre, la tête basse et réfléchissant aux destinées de la vie humaine, si extraordinaires; si variées et parfois si bizarres.

Un homme riche hier, aujourd'hui un cadavre!

Les journaux du soir annoncèrent le grand événement du jour. Quelque temps le public s'en occupa, puis cet incident, comme tant d'autres, alla s'ensevelir dans le gouffre des spéculations et des extravagances de cette nouvelle Babylonne!

CHAPITRE II.

LE ZEPHYR.

Depuis quelques jours un brick avait jetté l'ancre dans la rade des Matanzas. L'arrivée de ce navire dans ce port de l'île de Cuba n'avait causé aucune émotion d'abord. Il y en arrive tant tous les jours et de tous les pavillons et de toutes les formes!

Cependant le troisième jour, lorsque le bon peuple de la ville vit que le navire ne faisait pas mine d'accoster, on commença à faire des conjectures. Puis la forme si élancée de sa proue; sa coque si longue et si étroite, toute noire; la barbesse de sa mâture inclinée en arrière; ses immenses voiles qu'il déployait au vent quand il entra dans le port, et maintenant fêlées; ses douze sabords ouverts qui montraient les dents,

comme des dogues en colère, tout cela excita fort les soupçons des habitans paisibles de la bonne ville de Matance.

—Mais dites-donc, demanda un signor à son voisin qui se trouvait près de lui sur la jettée, que pensez-vous de ce vaisseau tout noir, là-bas à l'ancre? On n'aperçoit personne à bord. Ne dirait-on pas qu'ils craignent de se montrer?

—Je suis aussi ignorant que vous sur le compte de cet étrange navire. Quelques uns pensent que c'est un écumeur de mer, d'autres disent que c'est un négrier qui arrive de la côte d'Afrique.

—Les autorités n'ont-elles pas envoyé reconnaître? C'est drôle tout d'même; il me semble que l'on y devrait faire attention. Si ce sont des pirates, faut être sur nos gardes.

—Je crois que les autorités sont informées, car ce matin on dit que le canot de ce brick est venu à terre; deux hommes en sont sortis et se sont dirigés du côté du Consulat Américain. A peine s'il était jour et l'un d'eux était enveloppé dans un léger manteau de soie cirée. Au bout d'une demi-heure on les a vus sortir du consulat américain, entrer au bureau de la douane d'où ils sont repartis pour leur navire. Depuis ce temps on ne sait plus rien.

—Il ne serait pas mauvais, tout d'même, de veiller cette nuit sur leurs mouvements.

—Ils sont suspects, je sais que ce matin un caboteur ayant voulu approcher du navire avec son squif chargé d'oranges, un gros nègre armé d'une immense fourchette de cuisine lui a crié que, s'il ne s'éloignait pas de suite, il tirerait sur lui à coup de carabine. Le caboteur dit qu'il eût avoir aperçu sur l'un des plis du pavillon, que nous voyons roulé et attaché à mis mâts, une tête de mort avec deux os en croix.—C'est un pirate, prenons garde.

—Je suis de votre avis.

Ces deux personnes se séparèrent pour aller rapporter dans leurs familles les conjectures qu'elles avaient faites, sur le compte du prétendu pirate. Avant la nuit toute la ville était en rumeur. Plus d'une jeune signora passa une partie de la nuit agenouillée aux pieds de sa Madona; plus d'une vieille fille s'effraya des outrages que l'on devait s'attendre à voir commettre par ces bandits, si les autorités ne doublaient pas les gardes. Et pourtant les autorités ne doublèrent pas les gardes, et la nuit se passa comme les autres sans désordres; et les vieilles et les jeunes filles se levèrent le lendemain matin comme à l'ordinaire, les yeux pourtant un peu caves et les joues un peu blêmes de peur et d'insomnie.

Quoique les frayeurs de ces bonnes gens ne fussent nullement fondées, à l'endroit du joli brick qui balançait si coquettement ses mâtures effilées, il faut aussi leur rendre cette justice de dire que quelques semaines auparavant on avait signalé dans ces parages un véritable pirate, dont la description correspondait assez avec celle du navire qui à cette heure reposait bien innocemment sur ses ancres dans la rade.

De bien bonne heure, ce matin là, il y avait un grand nombre de personnes rassemblées sur les quais, examinant avec des longues-vues le vaisseau suspect. A bord tout semblait dans la plus grande solitude. Les voiles fêlées n'annonçaient pas un prochain départ. Un homme, un seul homme, en chemise rouge avec un chapeau de toile cirée noire, se promenait lentement sur le gaillard d'avant, fumant tranquillement un cigare, pur havane, dont les bouffées, lancées à pleine bouche, s'élevaient en décrivant des ronds qui allaient en s'élargissant jusqu'à ce qu'ils se perdissent dans l'espace. Pas un souffle de vent ne dérangeait la symétrie des ondulations que formait la fumée en giroyant dans les airs. De temps en temps il regardait le ciel, puis la lisière de ruban rouge qui pendait au haut de la flèche du mât d'artimon, comme pour découvrir de quel côté viendrait la brise du matin au lever du soleil. Le ciel était pur et sans nuage; aucun souffle n'agitait la surface des eaux; la houle de la mer, qui se faisait sentir dans la rade où elle venait mourir, balançait seule et lentement les vaisseaux qui y reposaient sur leurs ancres.

Longtemps les curieux attendirent et ne virent rien pour rompre la monotonie du vaisseau suspect.

Vers huit heures, un pavillon blanc fut hissé au-dessus du consulat anglais, édifice gothique à côté de la maison de douane, qui dominait l'un des bassins du quai où se tenait rassemblée par groupes cette foule de signors inquiets et curieux.

—Tiens, mais regardez-donc vous autres, cria un des curieux, voici un signal que fait le consul anglais au vaisseau noir en rade. Ce ne serait donc pas un pirate; c'est peut-être une croisière anglaise?

—Non, il vient de hisser son pavillon. C'est le pavillon américain, je le reconnais bien avec ses étoiles d'or sur un fond bleu à longues raies rouges.

—Il montre aussi un pavillon marchand, cria un troisième. Mais c'est tout d'même étonnant qu'un vaisseau marchand ait autant de sabords et si bien garnis!

—Je vois des matelots monter comme des singes dans les mats, dit un quatrième personnage qui, une longue-vue braquée sur le brick en examinait les moyemens. Ils déferlent

les voiles. Voilà qu'on descend la chaloupe... Elle vient à terre; nous allons savoir ce que tout ça veut dire.

—Quatre bras vigoureux dirigeaient en effet une chaloupe vers les quais du consulat anglais. Un jeune homme tenait le gouvernail. Son teint un peu hâlé par le soleil des tropiques annonçait une nature endurcie aux rudes travaux de la mer. Ses mains, un peu blanches pour un marin, n'accusaient pas un homme accoutumé aux dures exercices de la manœuvre. Des pantalons de toile blanche, une cravate de soie noire négligemment nouée au col sur une chemise de fine toile de Hollande, un gilet bleu ciel, un chapeau rond de paille de Panama retenu à la boutonnière de son gilet par un ruban, tel était le costume de celui qui guidait la chaloupe.

En touchant terre, le jeune homme sauta lestement sur le quai, dit quelques mots à voix basse aux deux matelots, et se dirigea vers le consulat anglais où il entra. Les deux matelots restèrent dans l'embarcation.

C. B.

(A CONTINUER.)

LES RECOLLETS EN CANADA.



A tombe vient de se fermer sur le dernier (1) des enfans d'une illustre famille d'apôtres, qui sont regardés avec raison comme les fondateurs, et une des plus belles gloires de l'église du Canada.

Les Récollets, franciscains réformés qui prirent naissance en Espagne, et s'établirent pour la première fois à Paris en 1603, furent appelés les premiers à planter la foi dans les vastes contrées de la Nouvelle France, et pendant de longues années, ils l'ont arrosée de leurs sueurs et de leur sang. Rien ne manquait à leur héroïque dévouement et à leur zèle désintéressé, et on peut dire que la colonie ne leur doit pas moins que la religion. A leur nom se rattachent les plus graves évènements de cette colonie naissante. On les trouve dans les voyages les plus lointains et les plus aventureux; ils marchent à côté de Champlain dans ses courses guerrières; ils partagent les dangers et les hasards des découvertes qui étaient comme le besoin de cette époque; ils servent d'ambassadeurs pour les traités de paix, d'instituteurs de la jeunesse, et on les voit se présenter avec une sainte indépendance jusque sur les degrés du trône pour faire entendre les plaintes de leurs frères, et les justes réclamations des colons opprimés.

Si par la force des choses et le malheur des temps, ces humbles religieux ne sont plus à l'œuvre sur un champ de bataille qui leur appartenait à tant de titres, il est juste de payer un tribut à leur mémoire, et d'empêcher que nos neveux et même nos contemporains, ne perdent le souvenir de tant de magnanimes exemples et de travaux si héroïques. Quand, au défaut

du marbre ou du bronze, il n'y a pas un nom vivant pour perpétuer un souvenir historique, les traditions s'effacent et s'altèrent bientôt, si l'histoire ne leur donne pas une sorte de consécration et d'immortalité.

Essayons de rappeler quelques unes des œuvres de ces vénérables religieux. Leur simple exposé offrira un tableau tout à la fois édifiant et curieux qui en dira plus que nos éloges.

Champlain avait à peine jeté les premiers fondemens de cette colonie, qu'il sentit le besoin, pour sa conservation et son heureux développement, d'y introduire l'élément religieux. La compagnie de marchands qui avait obtenu pour 11 ans, le monopole du commerce dans toutes ces contrées, seconda ses projets, et se chargea généreusement de pourvoir chaque année aux besoins de six religieux Récollets. Leur zèle et leur ferveur et leur amour de la pauvreté les avaient fait juger dignes d'une mission, qui demandait des hommes capables de tous les genres de privations et de sacrifices. Dans ces siècles de foi, on comprenait que sans la religion, on ne pouvait rien faire de grand ni de durable. Voici ce que portaient les lettres patentes du Roi adressées aux Récollets, le 20 mars 1615. « Les « feux rois nos prédécesseurs se sont acquis le titre et la qua- « lité de très-chrétiens en procurant l'exaltation de la ste. foi « catholique, apostolique et romaine, en la défendant de toute « oppression, maintenant les ecclésiastiques en leurs droits et « recevant en leur royaume tous les Ordres des religieux qui « avec pureté de vie se mettraient à enseigner les peuples et « les endoctriner tant de vive voix que par exemples, et soit « ainsi que nous soyons rempli d'un extrême désir de nous « maintenir et conserver le dit titre de très-chrétien, comme le « plus riche fleuron de notre couronne, et avec lequel nous es- « pérons que toutes nos actions prospéreront, voulant non- « seulement imiter en tout ce qui nous sera possible nos dits « prédécesseurs, mais même les surpasser en désir d'établir la « dite foi catholique, et icelle faire annoncer en terres lointai- « nes, barbares et étrangères où le saint nom de Dieu n'est « point invoqué, etc. . . »

(1) Il existe encore dans le diocèse de Québec, un ancien frère qui a habité le couvent de cette ville, mais ayant profité du droit de sécularisation accordé par le St. Siège, il ne peut plus être considéré comme religieux.

Le P. Denis Jamais, supérieur, le P. Jean Dolbeau, le P. Joseph le Caron, et le F. Pacifique Duplessis formèrent cette première colonie d'hommes apostoliques et abordèrent à Tadoussac le 25 mai 1615. L'un d'eux partit aussitôt pour Québec afin de préparer un petit édifice qui pût servir de couvent et de chapelle. . . . C'était au lieu où est aujourd'hui la Basse-Ville. Le 24 juin suivant, on offrit là pour la première fois le Saint Sacrifice dans ces contrées. Ces ouvriers intrépides, que les Sauvages nommèrent Chitagon, à cause de leurs pieds nus n'avaient pas attendu, jusque là pour se mettre à l'œuvre. Aussitôt après avoir débarqué, ils se partagèrent le champ de bataille et marchèrent intrépidement à leurs saintes conquêtes. Québec, les Trois-Rivières, Tadoussac, et le pays des Hurons furent leurs premiers centres d'action. Le P. Denis se chargea des deux premiers postes. Le P. Dolbeau fut destiné pour les Montagnais ; mais de Tadoussac il devait étendre son zèle jusqu'à l'embouchure du fleuve St. Laurent. Le P. Joseph le Caron eut pour partage les Hurons et tous les peuples à l'Ouest en remontant le fleuve. Il accompagnait douze Français que Champlain donnait aux Hurons pour se défendre contre leurs ennemis. Écoutons-le raconter lui-même avec une touchante simplicité, les souffrances de cette route difficile : " Il serait difficile de vous dire la lassitude que j'ai soufferte, " ayant été obligé d'avoir tout le long du jour l'aviron à la " main, et de ramer de toute ma force avec les Sauvages. J'ai " marché plus de 100 fois dans la rivière sur des roches aigues, " qui me coupaient les pieds, dans la fange, dans les bois où " je portais mon canot et mon petit bagage afin d'éviter les rap " pides et des chutes d'eau épouvantables. Je ne vous dis rien " du jeûne pénible qui nous désola, n'ayant qu'un peu de sa " gamité, composée d'eau, et de farine de blé d'inde, que l'on " nous donnait soir et matin en très petite quantité."

Après avoir pris une première connaissance des lieux et de leurs habitants, les Récollets portèrent sur les nations à évangéliser un jugement que l'expérience a confirmé plus tard, et qui mérite d'être enregistré pour prouver la sagesse de leurs observations. Les nations du Nord du fleuve au-dessous de Québec et qui habitaient des contrées incultes et montagneuses, parurent difficiles à civiliser et par conséquent à christianiser. Leur vie errante et leur fol attachement à des superstitions héréditaires, opposaient à ce changement un obstacle presque invincible. Les peuples de la rive sud paraissaient mieux disposés. Les Missionnaires jugeaient plus favorablement encore les peuples de l'Ouest que Champlain avait visités, et qui la plupart sédentaires, et pour cela, plus susceptibles d'instruction. Il fut décidé que pour les convertir et les civiliser, on se mêlerait avec eux. Telle fut la cause de l'établissement de la célèbre Mission Huronne.

Le zèle des Récollets se porta dès le principe, vers l'éducation de la jeunesse. Ils savaient bien que c'était le grand moyen de préparer une génération nouvelle façonnée à de saintes habitudes dès l'enfance, et prémunie contre les vicieuses superstitions de ses pères. Ce séminaire fut placé dans la forêt à une demi-lieue du Fort de Québec là où l'on pensait que la ville serait bâtie un jour et prit le nom de Notre-Dame des Anges. Il occupait une pointe baignée par une rivière que les Sauvages nommaient Cabir-Coubat, à cause de ses détours, mais qui reçut dans cette occasion le nom de St. Charles (1) qu'elle porte encore en souvenir de St. Charles des Bonnes, Grand Vicaire de Pontoise, principal fondateur de l'établissement. Le 25 mai 1620, la chapelle fut bénite avec solennité, et celle du fort ne fut plus regardée que comme une succursale.

(2) Nous laissons à ce couvent le nom de N. D. des Anges sous lequel il fut connu plus tard ; mais d'après une lettre insérée dans le *Mercure français* de 1626, il paraît bien prouvé que la maison des Jésuites, située à une petite distance, avait porté ce nom d'abord. Les Récollets en 1620 avaient dédié leur chapelle à St. Charles, et les Jésuites dédièrent la leur en 1625 à Notre-Dame des Anges.

Cependant le progrès et le développement de la colonie rencontraient dans son sein même une source de difficultés qui auraient infailliblement amené sa ruine. Un sordide intérêt et une basse cupidité étaient devenues presque le seul mobile de la troupe de marchands qui avaient en main les affaires du Canada. Ils avaient entièrement perdu de vue la noble route que les Rois de France leur avaient tracée, et ne consultaient plus dans leurs mesures, que les avantages qui pouvaient en résulter pour leur commerce. Ils n'avaient pas voulu voir le nombre des colons augmenter, la civilisation s'introduire parmi les Sauvages, et les défrichements s'établir sur une grande échelle, car par là on forçait les Sauvages à s'éloigner, on détruisait en partie la chasse, et on rendait plus difficile le monopole qu'ils exerçaient sur toutes les pelleteries. C'en était assez pour influer sur des hommes qui ne voulaient à tout prix qu'une chose, l'accroissement de leurs richesses. La colonie n'était alors alimentée que par eux, mais ces marchands cruels ne laissaient arriver qu'une petite quantité de vivres et ne les distribuèrent qu'avec parcimonie pour décourager les colons qu'ils ne cherchaient pas non plus à protéger contre les ennemis qui les entouraient. Enfin quelque levain de dissensions religieuses provoquées par quelques marchands huguenots, contribuait encore à entretenir les divisions et à nourrir les mécontentements. Champlain gémissait de ces désordres, mais il en était le témoin, sans pouvoir y remédier. Il entendait les plaintes des habitants, et il s'associa volontiers à eux pour porter jusqu'aux pieds du trône leurs réclamations.

Cette importante et délicate mission fut confiée à un humble enfant de St. François, le P. George de Bailly, qui eu égard à sa prudence et à sa sagesse jouissait d'une telle réputation qu'à son départ de France, le vice-roi, le duc de Montmorency, avait donné l'ordre à Champlain de ne rien entreprendre de considérable sans le consulter, consentit volontiers à cette démarche toute de charité et de zèle. Il demanda justice et protection en éclairant la conscience du Roi et de ceux qui s'intéressaient à cette colonie. Il sollicita pour sa mission l'entretien dans le séminaire de Québec de 50 enfants Sauvages qu'on destinait à remplir un jour auprès de leurs frères le rôle de catéchiste, et s'ils en étaient capables d'être formés aux sciences et à la perfection évangélique. Nous voyons même que ces bons religieux en avaient déjà emmené quelques uns en France pour les faire instruire. Un d'eux parvint même à posséder assez bien la langue latine.

Malgré les dissensions intestines qui déchiraient alors la France et la couvraient du sang de ses enfants, le P. DeBailly eut assez d'ascendant pour obtenir justice, et remplir avec gloire son mandat. En 1617, la colonie se vit à deux doigts de sa perte, et ce fut à un simple frère Récollet qu'elle dut son salut et sa conservation. Elle était alors composée de cinquante et quelques personnes seulement. Deux d'entre elles venaient d'être assassinées par les Sauvages. En attendant qu'on découvrit les coupables, on leur avait interdit avec les plus sévères défenses l'approche du fort et des habitations de la colonie. De pareilles précautions suscitérent leurs inquiétudes, et leur firent craindre la juste et terrible vengeance des Français. Pour la prévenir, ils s'assemblèrent aux Trois-Rivières au nombre de 800 et prirent une détermination bien digne de barbares ; ils voulaient surprendre les Français de la colonie et les mettre tous à mort.

Un des Sauvages de l'assemblée, nommé la Forière, s'était depuis deux ans très-affectionné aux Français ; il ne put s'empêcher d'instruire le Frère Pacifique, resté seul dans cette mission, du danger qu'il courait. Les Français des Trois-Rivières retranchés dans un petit fort de bois assez mal en ordre, furent aussitôt avertis par le bon Religieux. Ils ne se contentèrent pas d'obtenir de ce Sauvage les détails de cet horrible complot, mais ils l'engagèrent à force de présents à en détourner ceux de sa nation. Il consentit à se charger de cette mission difficile, et ses démarches eurent un tel succès que

non-seulement ils abandonnèrent leur funeste résolution, mais resserrèrent encore les liens qui les attachaient aux Français.

Selon leur coutume ordinaire, ils effacèrent le souvenir du meurtre commis en offrant de riches présents qui devaient essuyer les larmes des Français, et laver les traces du sang qui avait coulé, et désarmer la colère des amis des victimes. Il fallut se contenter de cette réparation admise par leurs mœurs.

Pendant que les Récollets de la province de Paris travaillaient avec une sainte ardeur sur les rives du St. Laurent, leurs frères de Bordeaux, pour répondre à la sollicitation et à la générosité d'une compagnie de marchands de cette ville, qui commençaient un établissement en Acadie (1619), vinrent jeter sur ces côtes les fondements d'une mission importante et laborieuse. La rivière St. Jean leur servait comme de centre, et ils s'étendaient delà dans toutes les directions. Dans un de ces longs et pénibles voyages, nous voyons dès les premières années un de ces intrépides missionnaires, le P. Sébastien, tomber au milieu des bois accablé de misère, de fatigues et de privations, et expirer loin de toute consolation humaine au milieu de ces vastes solitudes.

Les rives du St. Laurent n'étaient pas exemptes de pareils dangers, et elles en offraient de plus terribles encore. Le P. Guillaume qui venait d'arriver de France faillit en être la première victime. Les Iroquois qui humiliés par Champlain cherchaient l'occasion d'une vengeance, vinrent surprendre au Sault St. Louis les Français occupés de la traite avec les Sauvages leurs alliés. L'avantage était resté aux Français à cause de leurs armes à feu, mais le P. Guillaume, qui était de la bande, s'étant séparé de la troupe, fut pris avec un Français et soumis aussitôt aux plus cruels traitemens. Tout était prêt pour compléter son sacrifice et on commençait à lui appliquer le feu, quand les Français s'apercevant de son absence découvrirent le sort qu'on lui réservait, et obtinrent de l'échanger contre quelques prisonniers Iroquois.

A peine le P. Guillaume venait-il d'échapper à la mort que ses frères de Québec se trouvèrent aux prises avec le même ennemi. 30 canots Iroquois abordèrent près de la Rivière St. Charles (1), et leurs hardis guerriers tentèrent un coup de main contre le couvent. On venait heureusement d'achever le petit fort qui devait protéger ce pieux asile. Quelques Français et quelques Sauvages alliés qui s'y jetèrent aussitôt soutinrent vaillamment l'assaut, et forcèrent l'ennemi à se retirer. Il se dédommagea de cet échec en déchargeant sa vengeance sur deux infortunés Hurons, qui périrent au milieu des flammes, après avoir été horriblement tourmentés.

En 1622, les Récollets, pour donner plus de stabilité à leur mission et l'aider à se recruter même parmi les indigènes, obtinrent de fonder un noviciat dans leur couvent de N. Dame des Anges. Ils ne désespéraient pas d'y voir entrer quelques Sauvages et de donner par là plus d'attrait aux Sauvages pour la religion, quand ils verraient un des leurs leur expliquer ses mystères ; mais ils furent trompés dans leur prévision n'ayant pas encore assez étudié l'esprit d'inconstance, d'insouciance et de liberté oisive qui fait le fond du caractère Sauvage. Le noviciat s'ouvrit cependant par la réception d'un jeune Français, Pierre Langoisseux qui prit en religion le nom de Charles. Plusieurs autres habitans de la colonie vinrent ensuite se réunir à lui.

Le couvent de N. D. des Anges commençait à prendre une forme régulière. Le roi avait confirmé son établissement par des lettres patentes et y avait attaché 200 arpens de terre, qui s'étendaient depuis la rivière St. Charles jusqu'au haut de la côte de N. D. de Foye, et jusqu'à la Pointe aux Lièvres du côté de Québec. De semblables donations assuraient aussi les établissements commencés aux Trois-Rivières, à Tadoussac et chez les Hurons.

La colonie reçut pour renfort l'année suivante (1623) deux

(1) C'est la même rivière que Jacques Cartier, en 1535, avait nommée rivière St. Croix, parce qu'il y arriva le jour de cette fête.

hommes dont les noms méritent avec raison de passer à la postérité. Le P. Nicolas Vjel, qui fut noyé par les Hurons près de Montréal, au lieu appelé le Sault au Récollet, et le F. Gabriel Sagard. Ce dernier, quoique simple frère lai, cachait dans son humble condition un esprit très cultivé et un cœur capable des plus héroïques sacrifices. Il doit être regardé après Champlain comme le dernier et le plus intéressant historien de ces contrées, et quoiqu'il ait donné à son ouvrage le titre modeste de *Voyage chez les Hurons*, il a su grouper dans ce cadre tout ce qui peut intéresser la science et l'histoire. Il est toute à la fois géographe, naturaliste, linguiste et observateur judicieux ; l'abandon et la simplicité de son récit, la naïve liberté de son style attachent aux événements qu'il raconte. Écoutons-le un instant lorsqu'il parle de Québec et de son couvent : « De l'île d'Orléans nous voyons à plein Kébec de-
« vant nous basti sur le bord d'un destroit de la grande rivière
« Saint-Laurent, qui n'a en ces endroits qu'environ un bon
« quart de lieue de largeur, au pied d'une montagne, au som-
« met de laquelle est le petit fort de bois, basti pour la défense
« du pays, pour Kébec, ou maison des marchands ; il est à
« présent un assez beau logis, environné d'une muraille en
« carré avec deux petites tourelles aux coins que l'on y a faites
« depuis peu pour la sureté du lieu. Il y a un autre logis au-
« dessus de la terre haute, en lieu fort commode, où l'on nour-
« rit quantité de bestail qu'on a amené de France ; on y
« sème aussi tous les ans force blé-d'inde et des pois, que l'on
« traite par après aux Sauvages pour les pelletteries ; je vis en
« ce désert un jeune pommier qui y avait été emmené de
« Normandie, chargé de fort belles porames et des jeunes plan-
« tes de vignes qui y étaient bien belles, et tout plein d'autres
« petites choses qui témoignaient de la bonté de la terre.

« Notre petit couvent est à une demi-lieue delà en un très
« bel endroit et autant agréable qu'il s'en puisse trouver pro-
« che d'une petite rivière, que nous appelons de St. Charles,
« qui a flux et reflux, là où les Sauvages pêchent une infinité
« d'anguilles en automne et les Français tuent le gibier qui
« vient à foison... Notre jardin et verger est aussi très-bon et à
« un bon fond de terre... Notre logis est fort commode pour ce
« qu'il contient, ressemblant néanmoins plutôt à une petite
« maison de Noblesse des champs que non pas à un monas-
« tère de frères mineurs ayant été contraints de la bastir ainsi,
« tant à cause de notre pauvreté que pour se fortifier en tout
« cas contre les Sauvages, s'ils voulaient nous en déchasser.
« Le corps de logis est au milieu de la cour, comme un donjon,
« puis les courtines et remparts faits de bois, avec 4 petits
« bastions faits de même aux 4 coins, élevé environ de 12 à
« 15 pieds, du bois de terre, sur laquelle on a dressé et accom-
« modé de petit jardins, puis la grande porte avec une tour
« carrée au-dessus faite de pierre, laquelle nous sert de cha-
« pelle, et un beau fossé naturel qui circuit après tout l'alen-
« tour de la maison et du jardin qui est joignant avec le reste
« de l'enclos qui contient quelques 6 ou 7 arpens de terre, ou
« plus, à mon avis. Les framboisiers qui sont là et aux envi-
« rons, y attirent tant de tourterelles (en la saison) que c'est un
« plaisir d'y en voir des arbres tout couverts ; aussi les Fran-
« çais de l'habitation y vont souvent tirer, comme au meilleur
« endroit et moins pénible. Que si nos Religieux veulent aller
« à Kébec, ou ceux de Kébec venir chez nous, il y a à choisir
« de chemin, par terre ou par eau, selon le temps et la saison,
« qui n'est pas une petite commodité, de laquelle les Sauvages
« se servent aussi pour nous venir voir, et s'instruire avec
« nous du chemin du ciel et de la connaissance d'un Dieu fait
« homme, qu'ils ont ignoré jusqu'à présent, etc.

Il raconte sans prétention les sacrifices que leur imposait leur séjour dans la mission Huronne : « Nous prenions notre
« repas contre la terre sur une natte de jonc. Un billot de bois
« nous servait de chevet pendant la nuit, et nos marteaux de
« couvertures, au défaut de celle que nous avions donnée par
« charité aux Sauvages qui étaient malades. La terre ou nos
« genoux nous servaient de table, non pas comme les Sauvages

« qui sont assis contre terre comme des singes, car nous nous
 « placions sur des buches qui étaient nos sièges ordinaires.
 « Nous n'avions point d'autre serviette pour essuyer les mains
 « que les feuilles de blé-d'inde. Nous ne mangions pas de pain
 « et la viande était si rare que nous avons passé souvent des
 « six semaines et des deux mois entiers sans en manger, si non
 « quelques petites portions de chien, d'ours ou de renard. No-
 « tre nourriture ordinaire était la sagamité. Notre boisson ordi-
 « naire était l'eau du ruisseau qui coulait aux pieds de notre
 « maison. Si dans le temps que les arbres étaient en sève
 « quelques-uns de nous se trouvaient indisposés ou ressentaient
 « quelque déhilité de cœur, nous faisons une fente dans l'é-
 « corce d'une érable qui distillait une eau sucrée qu'on amas-
 « sait avec un plat d'écorce et qu'on buvait comme un remède
 « souverain, quoiqu'à la vérité ses effets n'en fussent pas bien
 « considérables. Au défaut de vin que nous avions apporté de
 « Kebec dans un petit baril de 12 pots, nous en fîmes d'autre
 « des raisins Sauvages, qui fut très bon. Un mortier de bois et
 « une des serviettes de notre chapelle nous servaient de pres-
 « soir. La cuve fut un seau d'écorce. Les chandelles n'étaient
 « que des petits cornets d'écorce de bouleau, qui étaient de
 « fort peu de durée, et nous étions obligés d'écrire et de lire
 « à la clarté du feu. »

Un des plus glorieux éloges qu'on puisse faire aujourd'hui de l'ouvrage du F. Sagard, c'est de dire qu'il est devenu une de ces curiosités bibliographiques, pour lesquelles un bibliomane ne compte pas ses sacrifices : (1) et ce n'est pas sans raisons. Tous ceux en effet qui cherchent dans l'histoire autre chose que les récits fabuleux de nos romanciers historiques, ou les tableaux de cabinet de nos touristes modernes, iront toujours de préférence puiser à de pareilles sources. Quoiqu'en dise Charlevoix, l'œil observateur de ce célèbre religieux a laissé peu de chose à recueillir sur l'histoire des Hurons, à ceux qui l'ont suivi : ils ont pu compléter le tableau, mais le cadre était tracé. Il a décrit en détail, en semant son récit d'anecdotes curieuses ou d'épisodes piquants, leur vie politique et civile, leurs mœurs domestiques et privées.

Le mérite de ces hommes apostoliques que le motif seul de la religion lançait ainsi au milieu des nations sauvages du nouveau monde, ne tarda pas à être apprécié de ces natures, qui bien que grossières, n'avaient pas perdu tout sentiment moral. Le sauvage sut bien distinguer entre le missionnaire, qui venait lui parler du maître de la vie, et l'agent des compagnies de marchands, qui se répandait au loin pour faire la traite avec plus d'avantage. L'homme apostolique ne l'entretenait que du Dieu qu'il ignorait, et de son âme à laquelle il ne pensait pas ; le traiteur, (car c'est le nom que l'homme du commerce avait reçu) ne lui parlait que pelleteries. L'un avait le dévouement désintéressé du zèle des âmes ; l'autre la cupidité avidité d'un intérêt tout matériel : mais es qui frappait davantage le sauvage, c'est qu'il trouvait dans celui-là la vertu portée jusqu'à l'héroïsme, et le plus souvent il rencontrait dans celui-ci un hideux assemblage de fourberie, d'avarice et de dégradante immoralité. A la honte du christianisme, quelques uns se montraient même plus dissolus que les sauvages. (2)

Aussi recevaient-ils les uns et les autres, des témoignages de confiance bien différents. Dans les premiers temps de la colonie, les Sauvages se montraient toujours difficiles, pour introduire les traiteurs dans l'intérieur de leur pays ou dans des contrées nouvelles : ils avaient prévu que l'insatiable avidité de ces marchands leur deviendrait fatale, et qu'ils perdraient eux-mêmes le monopole du commerce qu'ils avaient seuls entretenu jusque-là ; mais loin de contrarier les projets d'excursions lointaines du missionnaire, ils allaient quelque fois au devant de ses desirs.

(1) Un exemplaire du *Voyage des Hurons* du F. Sagard, 1 vol. in 8, a été payé 15 liv. ster., à la vente Stanley, et 18 liv. et 18 c. à Blandford. L'année dernière, il s'est encore vendu en France £8 6 8.

(2) *Grand voyage des Hurons* par le F. Sagard, p. 159 et 177. — *Voyage de Champlain*.

Les Nipissiriens (Nipissings), nation éminemment voyageuse, s'étaient offerts au F. Sagard pour le conduire dans les vastes régions de l'Ouest, où se trouvaient, disaient-ils, des nations nombreuses. Le projet seul de cette expédition, que le départ précipité de ce Religieux, ne lui permit pas de réaliser, lui fait honneur. Son raisonnement semblable à celui de Christophe Colomb, montre toute la justesse de ses appréciations, et peut être regardé comme un premier pas vers les découvertes qui devaient s'opérer plus tard. Ces nations de l'Ouest, écrit Sagard, « doivent habiter près de la mer de la Chine, qui doit borner ce pays vers l'Occident, comme il est borné à l'Est par l'Océan. » C'était tracer la route à ses successeurs.

L'influence des trois bons religieux Récollets, seuls Missionnaires alors chez les Hurons, se révéla surtout dans deux graves circonstances.

Un jeune étourdi, en venant visiter avec plusieurs autres, les Missionnaires dans leur cabane, eut la hardiesse, on ne sait par quel motif, de s'armer de son casse-tête, et de se mettre en mesure de donner la mort au P. Joseph. On arrêta le bras du meurtrier, mais l'injure était publique, et les Missionnaires qui savaient de quelle importance il était pour leur caractère, de ne pas la laisser impunie, demandèrent justice en se conformant aux usages de nation. Ils adressèrent leur plainte au grand Capitaine du village, et lui dirent d'assembler le conseil général des anciens, pour qu'ils réparassent de pareils désordres, et les empêchassent de se renouveler.

Telle était en effet parmi eux la marche ordinaire de toutes les affaires contentieuses et politiques. Elles se traitaient dans les assemblées, composées ordinairement des anciens du village.

A l'heure ordinaire des réunions, le capitaine monta sur le toit de sa cabane, et poussant des cris bien connus, il fit en peu de temps et sans beaucoup d'appât, réunir le conseil. Les plaignants furent introduits dans cette nombreuse assemblée où la gravité et la sagesse des délibérations auraient pu faire oublier qu'elle n'était formée que de sauvages, si la salle des séances, le costume et la tenue des membres avait favorisé l'illusion (1). Le grand capitaine les fit asseoir par honneur à ses côtés.

Après le moment de silence d'usage, pendant lequel fumèrent les Calumets, le capitaine leur dit : « Mes neveux, j'ai fait assembler ce conseil général pour qu'on répare l'injure que vous avez reçue. Faites connaître vos plaintes à ceux qui n'en ont pas entendu parler encore, et je ferai alors ma harangue. » Les missionnaires en profitèrent pour exposer le but qu'ils se proposaient, les motifs qui les amenaient dans leur pays et le désir qu'ils avaient de leur bonheur. Puisque nous ne vous voulons que du bien, dirent-ils en finissant, vous ne devez pas nous vouloir du mal.

Le capitaine alors prit la parole, pour flétrir le coupable, et exalter la bonté et les services des serviteurs de Dieu. Il termina par des excuses pour le coupable, en disant qu'il fallait le regarder *comme un chien* ; telle est leur injure ordinaire en pareille circonstance. Les sauvages offrirent ensuite quelques présents en dédommagement : la réparation la plus solennelle aurait été sans cela incomplète à leurs yeux.

Le second événement était d'un intérêt plus général encore. Il s'agissait d'arrêter les suites malheureuses d'une vive contestation élevée entre deux nations puissantes. Près des Hurons, vers le sud, demeurait une nation nombreuse, développée sur un vaste territoire de plus de 100 lieues de long. D'un côté elle touchait aux Hurons, de l'autre elle confinait avec le pays

(1) D'après le récit des Missionnaires, les Sauvages en conseil se réunissaient autour d'un feu, dans une cabane pleine de fumée, et se tenaient accroupis par terre comme des singes. Les peintures les plus grossières et les plus bizarres couvraient leurs corps et leur tenaient lieu de vêtements. Ils virent un jour un des orateurs les plus distingués, rester couché sur le dos et les jambes croisées en l'air, pendant qu'il rétorrait avec chaleur, et qu'il se faisait écouter avec autant d'attention que s'il eût parlé du haut d'une de nos tribunes législatives.

des Iroquois. On la nommait la Nation Neutre, (1) à cause du rôle qu'elle jouait entre les Hurons et les Iroquois, presque toujours en guerre entre eux, et qui pour se rencontrer, étaient obligés de passer sur son sol. Par une convention rigoureusement observée, les deux partis n'en venaient jamais aux mains chez cette nation. On voyait là les Hurons et les Iroquois manger, converser et loger ensemble comme s'ils eussent été amis. Ils reprenaient leur rôle en sortant de ce territoire. Une grave querelle venait de s'élever entre les Hurons et les Neutres, et bientôt s'envenima de telle sorte que la guerre la plus désastreuse était sur le point d'éclater. Les Hurons qui avaient la moitié moins de guerriers qu'eux, auraient été infailliblement écrasés. On faisait déjà des préparatifs considérables, on fortifiait les villages, on apprêtait les armes, on amassait les provisions. Les guerriers se disposaient à entrer immédiatement en campagne.

Les missionnaires habitaient alors le village de Quiénonascaran, le plus voisin de la Nation Neutre et par conséquent le plus exposé. Ils voyaient dans cette triste circonstance bien moins leur propre perte, que l'anéantissement d'une nation amie, et la ruine de toutes leurs espérances pour la religion. Ils n'hésitèrent pas à essayer de conjurer l'orage. Le rôle de pacificateur convenait si bien à leur mission toute de paix et de charité ! Ils visitent les deux partis, vont trouver les chefs et influents, élèvent la voix dans les assemblées publiques, et ne négligent aucun moyen pour atteindre leur but. Le plus heureux succès couronna la démarche de ces humbles religieux. Les symptômes de division se dissipèrent, et bientôt la bonne harmonie se rétablit entre les deux peuples.

Ces sentiments d'estime et d'affection n'étaient pas rares. Le F. Sagard en reçut un jour une preuve touchante. La cabane des Missionnaires avait été bâtie à deux portées de flèches du village de Quiénonascaran, malgré les instances des Sauvages pour les retenir au milieu d'eux. Ils s'étaient séparés du village, afin d'être plus tranquilles, et de vaquer avec plus de loisir à leurs exercices religieux. Le grand Capitaine de ce village Anoindaon, qui n'était pas encore baptisé, remarqua que le F. Sagard se trouvait quelquefois seul la nuit, à cause de l'absence des deux Pères. Il vint un jour le trouver, et lui offrit de lui tenir compagnie : " J'ai peur, lui dit-il, que les Iroquois qui courent la campagne en ce moment, ne viennent te surprendre et ne te tuent dans ta cabane, sans que nous puissions te secourir. Peut-être même, ajouta-t-il en suivant ses idées superstitieuses, que les esprits mauvais qui nous inquiètent souvent la nuit, viendront t'effrayer ; si nous sommes deux, tu auras moins peur. Ne crains pas mon neveu, que je trouble ta prière. Je ne te parlerai pas pour te distraire, je prierai Jésus avec toi : mais tu nous es cher, et je ne veux pas qu'il t'arrive quelque mal."

Le lecteur aimera encore à entendre les adieux touchants, que les Hurons adressèrent à ce Missionnaire, quand il fut obligé de descendre à Québec, après avoir passé une année au milieu d'eux : " Gabriel, serons-nous encore en vie, nous et nos petits enfants, quand tu reviendras nous voir. Tu sais comme nous t'avons toujours aimé et chéri ; ne nous abandonne pas et prends courage à nous instruire. Viens nous enseigner le chemin du ciel, afin que nous ne périssions pas, et que le démon ne nous entraîne pas après la mort, dans la

(1) Cette nation couvrait la rive Ouest de la rivière de Niagara, et une partie de celle de l'Est. Elle fut visitée plus tard par les Missionnaires, mais son pays était si bien connu que Champlain dans sa carte du Canada de 1612, l'a tracé avec une admirable précision, sans l'avoir cependant visité. Cette carte offre une singularité remarquable. La chute de Niagara, cette merveille de la nature, qui ne se trouve mentionnée ni dans les récits de Champlain ni dans les autres écrivains de cette époque reculée, est cependant indiquée dans sa carte. On y trouve le coude formé par la rivière, et les deux îles qui divisent aujourd'hui la chute, mais la cataracte dessinée avec soin et désignée par l'inscription *sault d'eau*, est placée à l'entrée même du lac Ontario et par conséquent loin des chûtes actuelles. Il est probable cependant que leur position n'a pas changé, car 40 ans plus tard, les géographes les plaçaient où elles sont aujourd'hui.

" cabane de feu. Il est méchant, et nous fait bien du mal : Prie donc Jésus pour nous et admets-nous parmi ses enfants, afin que nous puissions aller avec toi dans son Paradis."

Sur cette terre du Canada, le missionnaire avait à passer par une épreuve à laquelle un cœur apostolique ne peut s'empêcher d'être bien sensible la stérilité apparente de ses œuvres. Le juste objet en effet de sa légitime ambition, et la grande consolation capable de lui faire oublier toutes ses peines, et d'adoucir tous ses sacrifices, c'est de contribuer aux triomphes de la foi, et à l'accroissement journalier du troupeau du sauveur ; mais Dieu ne voulut pas couronner ainsi par des conquêtes faciles les efforts généreux de ses serviteurs. Il fut long et pénible, l'enfancement spirituel de ces peuples. On peut même dire qu'on ne vit jamais les indigènes se soumettre en masse au joug de l'évangile ; la nation huronne, elle-même et la plus cultivée de toutes, qu'un écrivain moderne représente à tort comme formant une famille de chrétiens, distribués en réductions fervantes comme celles du Paraguay, n'offrit jamais que des triomphes partiels achetées par une lutte pénible et plus d'une fois sanglante, jusqu'à ce que la main de Dieu s'appesantit sur elle pour la frapper, et la rendre chrétienne à l'école du malheur : mais l'héroïque constance de ces héros de la religion, plus admirable encore que leur intrépidité, bien loin de faillir, donnait à leur vertu un nouvel éclat.

" Le temps de la grâce n'est pas encore arrivé pour ces peuples, écrivait en 1624 le P. le Caron, quoi qu'on n'épargne rien pour les disposer à la foi. Il faut espérer qu'à mesure que la colonie se peuplera, nous humaniserons ces barbares, ce qui est premièrement nécessaire, afin de les rendre capables d'entendre raison sur des mystères si élevés. . . . Mais il faudra plus de dépenses et de travaux pour les rendre hommes, qu'il n'en fallu pour faire chrétiens, des peuples entiers. Il ne s'ensuit pas qu'il faille abandonner l'ouvrage : bien au contraire, il faut s'y attacher d'avantage et attendre le fruit en patience. Il faut donc espérer de Dieu la rosée et la bénédiction de sa grâce que tant de saintes âmes de l'Ancienne et de la Nouvelle France avanceront peut-être par leurs prières, et cependant travailler à lever les obstacles. Quand donc vous demandez des relations, à Dieu ne plaise que pour satisfaire votre piété, je vous propose dans nos désirs et dans la semence de paroles évangéliques, Dieu ne serait pas glorifié. On sait bien que le succès dépend de lui et non de nous."

Langage admirable de zèle et de résignation sublime ! il n'est donné qu'aux âmes saintement jalouses de la gloire de Dieu, d'en apprécier le mérite. Ces hommes évangéliques n'avaient donc rien retranché à leurs œuvres, et ils se pliaient à tous les genres de travaux, comme ils étaient disposés à toutes les sortes de sacrifices. Pour pourvoir à leur propre subsistance, et pour donner en même temps l'exemple aux Sauvages, ils avaient commencé à cultiver les environs de leur couvent près de Québec, et on lit dans une lettre de cette époque, que tandis que la société des marchands n'avait pas encore ouvert un arpent et demi de terre, après douze ans de possession, et qu'elle contrariait même ceux des colons qui auraient voulu s'appliquer à l'agriculture, les Récollets avaient les premiers donné l'exemple de la vraie colonisation, et étaient parvenus à faire déjà marcher quelques sauvages sur leurs traces.

D'autres Pères profitaient de leurs courses, au milieu des tribus sauvages, pour étudier leur langues, et mettaient en suite à profit les intervalles de loisir que leur laissait le saint ministère, pour disposer en ordre ces documents divers, et tâcher de découvrir le mécanisme secret de ces langues nouvelles. Nous voyons que dès 1625, le P. George le Bailly présentait au roi deux dictionnaires ébauchés, l'un de langue algonquine, l'autre de la langue huronne.

1624, Champlain sut tirer avantage du crédit des récollets, pour faire réussir un projet auquel se rattachait, s'il avait pu être durable, la prospérité et on peut même dire, l'existence

d'une colonie déjà si éprouvée. Il voulait à tout prix ménager la paix entre les Iroquois et les alliés des français, et son nom inspirait assez de confiance pour donner à tous ces peuples, et aux Iroquois eux-mêmes, le courage d'entamer les négociations.

Le P. Joseph le Caron fut chargé de préparer les hurons et les nations de l'ouest. Ils répondirent à son appel : 60 canots hurons, montés par 200 guerriers, descendirent aux Trois-Rivières, le lieu du rendez-vous général. Les Nipisiriens les suivirent au nombre de 13 canots, et les Iroquois y apparurent enfin avec une flotille de 25 canots. Champlain arriva aussi avec les peuples du bas du fleuve, et tout réussit au gré de ses desirs ; grâce à ses efforts, la paix régna au moins pour un tems, dans la Nouvelle-France.

Ce changement dans l'état du pays, et la confiance qu'il inspirait, étaient d'un bon augure pour la cause de la religion, et l'établissement de la foi. Les récollets songèrent à en tirer tout le profit possible. Ne pouvant pas faute de ressources, augmenter le nombre de leurs missionnaires, ils songèrent à appeler d'autres ouvriers à leur secours. Peu jaloux de conserver le monopole de l'administration spirituelle de ces contrées, qui leur avait été confiée, et qui fut confirmé par le bref de Paul V du 20 mars 1618, ils ne consultèrent que la plus grande gloire de Dieu et invitèrent les jésuites à s'associer à leur œuvre, comme on avait vu ceux-ci en agir au Japon, en 1693, envers les autres familles religieuses.

Cette résolution importante, prise d'abord en Canada, devait trouver en France des obstacles de plus d'un genre. Le P. Irénée Piat fut député auprès de ses frères de Paris pour négocier l'affaire. Le Provincial des Récollets de la Province de Paris, qui par le Bref de Paul V, était, comme le préfet Apostolique de toutes ces contrées lointaines, en prit connaissance, et l'épousa avec chaleur. Il fut le premier à la pousser activement, après avoir eu l'approbation de son Définitoire.

Elle rencontra ailleurs des difficultés, et on travailla même auprès des Récollets pour les engager à la rompre. " Dans les raisons qu'on présenta, observe le Récollet le Clercq, les vus d'intérêts ou de vaine crainte, jouaient le plus grand rôle : mais la charité dissipa tous les nuages. La fidèle et cordiale intelligence qui régnait entre les jésuites et les récollets, l'emporta sur toutes les considérations."

La colonie subissait alors dans son chef, un changement qui paraissait du plus augure. Le duc de Monmorency, plus abile à manier l'épée qu'à conduire des affaires de commerce ou des travaux de colonisation, venait de consentir à se démettre, en faveur de son neveu Henri de Lévi, duc de Vantadour, de son titre plus fastueux que réel de vice-roi de la Nouvelle-France. Ce contrat, qui fut une véritable vente donne une curieuse appréciation de la valeur du Canada à cette époque. Le prix stipulé fut de cent mille livres tournois. " Une somme aussi énorme, ajoute un auteur du tems, et qu'on pouvait regarder comme sacrifiée, prouve tout l'intérêt que le nouveau vice-roi portait au Canada."

Le Duc de Vantadour, qui avait déjà choisi les Jésuites pour Directeurs de sa conscience, fut loin de contrarier les projets des Récollets ; non seulement il les approuva, mais il obtint lui-même la sanction royale. " Il fit entendre à la Société des Marchands, dit le P. le Clercq, qu'ils seraient obligés d'y donner la main de gré ou de force, et que par conséquent ils devaient y consentir de bonne grâce ; qu'au reste, on ne prétendait pas que ce fût à leurs frais, ni au préjudice du nombre des Récollets, qu'ils s'étaient engagés à entretenir."

Le P. Récollet Joseph de la Roche d'Allion, allié de la maison des Comtes du Lu " très-bon religieux, dit Champlain, qui avait quitté les biens et les honneurs temporels pour suivre les spirituels," fut chargé d'introduire en Canada cette colonie de nouveaux ouvriers, composée des P. Charles Lalemant, Enmond Masse (1), Jean de Brebef et de deux Frères. Ils abordèrent en 1625 au rivage désiré.

L'œuvre de charité et de généreux désintéressement des récollets n'étaient pas encore à son terme, et cette particularité, quoique peu importante en elle-même, est trop glorieuse à leur mémoire pour que nous la passions sous silence.

(A CONTINUER.)

(1) Le P. Masse avait déjà vu l'Amérique. Il fut du nombre des Religieux qui parurent les premiers sur les côtes du nord, et qui avaient commencé, en 1611, un établissement en Acadie. Le P. Lalemant avait aussi fait partie en 1613, de la colonie de St. Sauveur de Pentagouet, détruit à sa naissance par les anglais de la Virginie.



LE PETIT COURRIER DE MONTRÉAL.

NOUVELLES DE MONTRÉAL, DE PARTOUT ET D'AILLEURS.

(De omnibus rebus et quibusdam aliis.)

AU PROPRIÉTAIRE DE L'ALBUM LITTÉRAIRE.



VOUS inaugurez dignement, Monsieur, la nouvelle série de l'*Album Littéraire* et je dois vous féliciter des changemens et améliorations que vous venez d'y faire. Le public canadien, je crois, en sera satisfait et vous saura gré de votre désir de lui être agréable et de vous rendre digne de son patronage. La jeunesse du pays en particulier doit saluer la continuation de l'*Album*, avec un double plaisir, puisque vous lui offrez à la fois des pages pleines d'intérêt et un livre où elle pourra venir inscrire son nom à côté des plus beaux noms de la littérature contemporaine. Permettez-moi de faire un nouvel appel à tous les talents canadiens, de les inviter à se joindre à vous pour répandre le goût des lettres dans notre société, et contribuer ainsi à son avancement moral et intellectuel. Cet appel trouvera, j'espère, un écho empressé parmi mes jeunes compatriotes. Grâce aux progrès de l'éducation le nombre de ceux qui écrivent en ce pays s'est beaucoup augmenté depuis quelques années. Aujourd'hui une foule de jeunes gens, dans nos villes généreux et enthousiaste, noble émulation, poussés par un élan généreux et enthousiaste, vers les grandes choses de l'esprit, se préparent par l'étude et le travail à devenir écrivains, à porter le sceptre de l'intelligence et de la pensée. Ces aspirations de notre jeunesse diuise lui font le plus grand honneur. Elle a compris que le livre de la science et de l'art est ouvert pour tous et qu'on peut y puiser à volonté; qu'aujourd'hui, la plume a remplacé l'épée et que c'est la plume qui gouverne le monde. Ces heureuses dispositions doivent être encouragées. On ne saurait trop applaudir aux travaux de nos jeunes littérateurs. Quoique souvent ils soient renfermés dans le domaine purement littéraire, ils ont toujours de l'utilité. Ils préparent l'esprit à des travaux plus sérieux. Dans les pays avancés, la plupart des hommes prennent dans les sciences et dans la politique ont commencé par des œuvres purement littéraires. Je puis donc dire à mes jeunes compatriotes: courage, n'ayez pas peur de suivre vos goûts littéraires, sans négliger pour cela vos études sérieuses. Mélez l'agréable à l'utile, suivant le précepte du poète. Les lettres sont une fidèle et aimable compagne durant la vie; elles consolent de bien des misères et remplissent bien du vide. Cultivez-les donc si vous voulez en jouir. Mais ne le faites pas seulement pour vous-mêmes. Cultivez-les pour vos amis, pour vos frères, faites-les participer à vos plaisirs, partager vos émotions et vos sentimens. Vous aurez de la gloire et des applaudissemens en retour. Surtout n'oubliez pas que les pages de l'*Album Littéraire* vous sont ouvertes et vous attendent.

La chronique peut célébrer avec raison les premiers jours de 1849. Ceux pour qui le temps porte des augures doivent beaucoup attendre de l'an qui commence. Jamais la température ne fut plus magnifique; elle nous rappelle nos bons vieux hivers canadiens. Un froid piquant, des cieux purs et limpides, autant de neige qu'il en faut pour faire d'excellent chemin, c'est-là ce qui convient au mois de janvier et ce que nous avons depuis trois semaines. La physionomie de la capitale en est tout changée. A l'air triste et sombre que nous avions à la fin de l'automne a succédé l'animation, la gaieté, les plaisirs. Quoique le commerce languisse, que l'industrie continue de se désoler, que l'ouvrage manque, les gens veulent s'amuser quand même, en attendant de meilleurs jours, et selon moi, il n'ont pas tort. Car à quoi sert de se désoler, chaque fois que les choses ne

vont pas à votre goût, c'est toujours à recommencer. Il vaut mieux être gai, toujours content et aussi aimable que possible. C'est ce que le bon peuple de Montréal s'efforce d'être par le temps qui court. La ville a pris cette aspect riant et pittoresque qui distingue l'hiver de nos climats. Des sleighs, des traîneaux de toutes formes, de toutes grandeurs, depuis le fringant équipage à deux et même quatre chevaux jusqu'au modeste panier en osier, et au léger *buggy* du trotteur, sillonnent les rues en tous sens. C'est une procession continuelle de promeneurs, costumés, affublés de cent manières différentes, rivalisant entre eux de goûts excentriques et singuliers. Le luxe des voitures, des harnais, des fourrures vous frappe par sa magnificence. Quand on voit passer tout ce beau monde, se pavanant, s'étalant dans son luxe et son apparence de richesse, on s'étonne que Montréal possède tant d'opulence, et on peut s'en étonner à bon droit, car cette opulence est toute factice et menteuse. La plupart des propriétaires de ces magnifiques équipages n'ont rien pour justifier un pareil luxe qu'un fond de commerce et un crédit qui peut manquer d'un jour à l'autre. Les habitans de Montréal sont accoutumés à voir des marchands banqueroutiers, tenir équipage, quand ils ne payent pas cinq chelins dans la Louis. Expliquez-moi ce mystère si vous pouvez, car je n'y comprends rien. Ce qu'il y a de plus malheureux dans tout cela, c'est l'exemple donné au reste de la population. C'est à qui fera plus d'étalage dans un certain monde. Luxe dans les maisons, dans les habits, dans les voitures, luxe partout; c'est une rivalité acharnée qui descend du haut en bas de l'échelle sociale et jusque dans les classes les plus infimes de la société. Il n'est si pauvre ouvrière du faubourg qui ne couvre ses épaules de riches et épaisses fourrures, de soie et de satin, heureuse quand la parure n'est pas souillée par le prix du vice et de l'immoralité. Encore si le luxe était modéré et raisonnable, si chacun ne dépensait que selon ses moyens, il n'y aurait rien à dire, car le luxe peut être avantageux à la société, il alimente le commerce et fait vivre les travailleurs. Mais chacun vit au delà de ses revenus. Quand la dépense excède la recette, vous savez ce qui arrive. On fait des dettes, on se crée des embarras, des misères; on prépare sa ruine. Combien d'habitans de Montréal en ont fait une triste expérience, regrette aujourd'hui les extravagances d'un luxe effréné et voudraient avoir vécu avec économie par le passé! Que la pénurie actuelle leur serve de leçon.

À propos de luxe, vous savez sans doute, lecteurs, la grande, magnanime et généreuse résolution que viennent de prendre les Dames de Longueuil. Le haut et le petit commerce en ont gémé. Les tailleurs et les marchandes de modes en ont poussé les hauts cris. Les patriotiques Josephites de Longueuil veulent abolir à jamais le luxe, le chasser de nos paisibles campagnes. Guerre aux étoffes douces et soyeuses, brillantes et magnifiques, aux soieries, au velour, au satin, aux mousselines, aux rubans, aux fleurs et aux dentelles! à bas les jolies robes, les frais chapeaux, les élégantes parures nouvelles! tels sont les cris qu'on pousse à Longueuil, cris qui ont trouvé momentanément de l'écho ailleurs, grâce à la rareté des espèces, à la gêne universelle. J'applaudirais fort au projet de réforme sociale et économique de ces dames, s'il se bornait au possible; mais vouloir abolir entièrement le luxe, c'est, je crois, chose impraticable, surtout parmi la plus aimable, la meilleure portion de l'espèce humaine. Y avez-vous pensé sérieusement, mesdames? Avez-vous mesuré toute l'étendue du sacrifice que vous voulez faire?



ALBUM MUSICAL.

J'AI ME LE BAL.

ROMANCE.

CHANT.

Allegro gracioso.

J'ai dix-sept ans, je suis gen - til - - le, J'aime

PIANO.

à cou - rir le long des eaux... J'aime, le soir, sous la char - mil - le, É - cou - ter les voix des oi -

seaux, É - - - cou - ter les voix des oi - seaux. Dan - ser est mon bonheur su - prê - me ! Voilà mon

goût! ma sœur, est-ce donc mal? Chanter, chanter me plait aus-si; mais a-avant tout, moi,

jai - - - me Le bal, le bal! Ah! j'ai-me le

ad lib.

bal!

Je n'ai jamais connu la peine,
 J'aime la valse, la polka.
 Je suis heureuse une semaine,
 En pensant à la mazurka...
 En pensant à la mazurka...
 Danser est mon bonheur suprême;
 Voilà mon goût! ma sœur est-ce donc mal?
 Chanter, chanter me plaît aussi;
 Mais avant tout moi j'aime
 Le bal, le bal, Oh! j'aime le bal.

Me parle-t-on de mariage...
 Oh! soudain ma gaieté tarit...
 Me marier, quand à mon âge,
 À mes jeux ma mère sourit,
 À mes jeux ma mère sourit.
 Danser est mon bonheur suprême;
 À moi, si jeune un anneau nuptial...
 Si tôt, si tôt fuit le printemps...
 En attendant, moi, j'aime
 Le bal, le bal, Oui, j'aime le bal!

